Public Health Ontario
PARTNERS FOR HEALTH

Santé publique Ontario
PARTENAIRES POUR LA SANTÉ

Protéger et promouvoir la santé de la population ontarienne

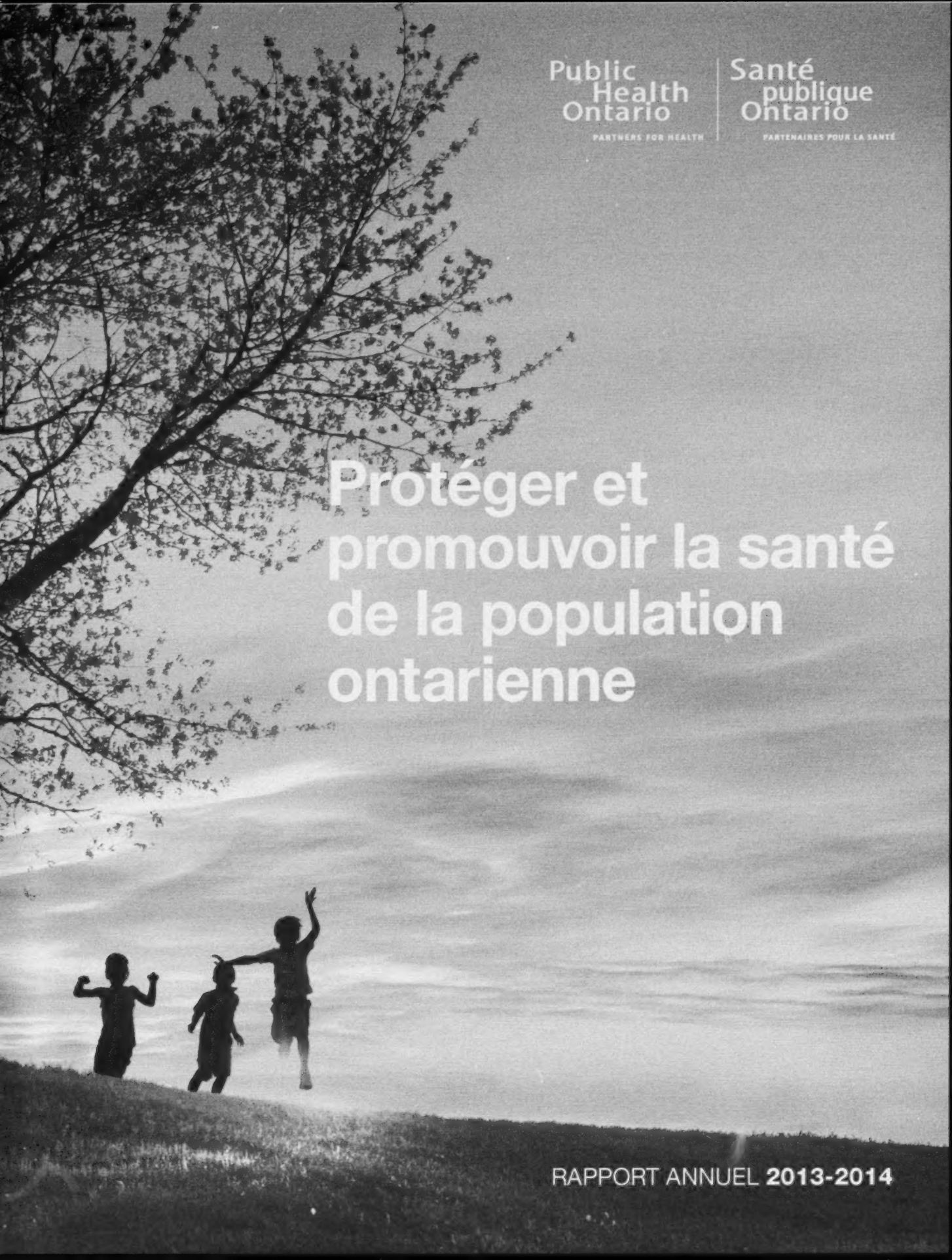

RAPPORT ANNUEL **2013-2014**

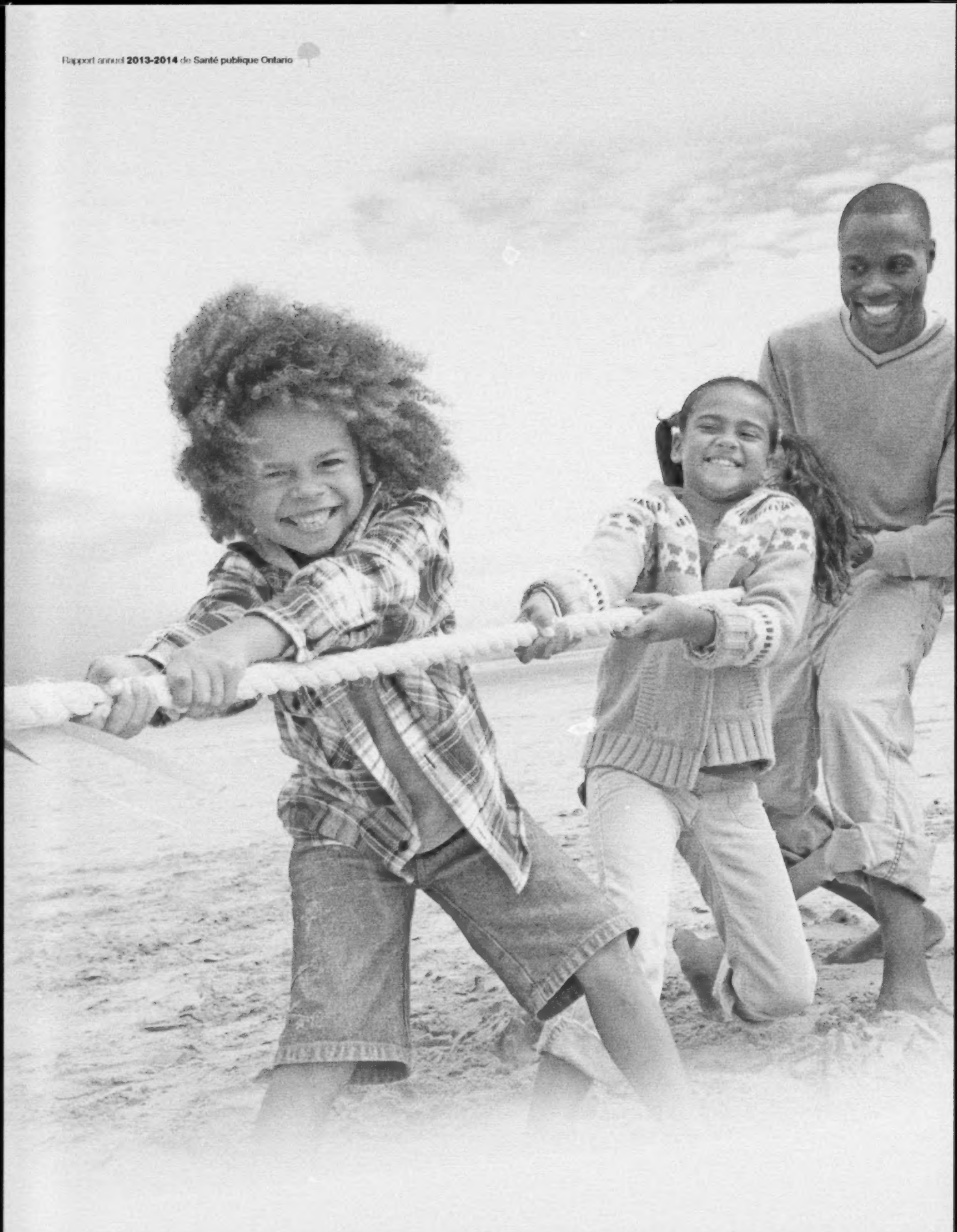

Table des matières

Message du conseil d'administration	1
Conseil d'administration	3
Survol de l'organisation	4
Plan stratégique 2014-2019 : Actions, connaissances et données probantes pour une population ontarienne en santé	5
L'exécution de notre mandat	
Assurer la sécurité de la population ontarienne	7
Rendre l'Ontario plus sain	13
Fournir une expertise, des conseils et un soutien à nos clients	14
Soutien sur le terrain	16
Développement professionnel	17
Mener la recherche en santé publique	19
Directives émises par la médecin hygiéniste en chef	22
Rapport sur les résultats et le rendement de 2013-2014	23
Rendement financier	36

Message du conseil d'administration

Santé publique Ontario (SPO) est heureuse de présenter son rapport annuel 2013-2014. Généralement, le rapport annuel est une occasion de réfléchir sur les réalisations antérieures. Chez SPO, nous regardons vers l'arrière avec fierté, mais nous regardons également en avant vers un avenir prometteur.

Depuis que nous avons commencé nos activités en 2008, nous sommes devenus une partie intégrale du système de soins de santé de l'Ontario. Nous protégeons et améliorons la santé de la population ontarienne et réduisons les inégalités en matière de santé en fournissant des conseils scientifiques et techniques d'expert et du soutien aux clients qui œuvrent dans les domaines de la santé publique et des soins de santé, au sein du gouvernement et dans les secteurs connexes.

En collaboration avec ses partenaires et ses clients, SPO a été le moteur d'améliorations considérables dans les pratiques de prévention et de contrôle des infections, dans les services de laboratoire, de la surveillance et de l'épidémiologie, de l'intégration des données et des systèmes d'information, des communications et de la préparation aux situations d'urgence. Nos services de conseils et d'aide scientifiques et techniques assurent la sécurité et la santé de la population ontarienne, notamment les services d'analyses en laboratoire, de surveillance, d'épidémiologie, de recherche et de soutien sur le terrain liés aux questions de santé publique urgentes et émergentes.

SPO reste vigilant à l'égard des menaces actuelles et émergentes pour la santé. Nous étudions et évaluons ce qui rend les gens sains et les façons dont nous pouvons aider les Ontariennes et les Ontariens à mener une vie plus saine. Nous partageons les meilleures connaissances scientifiques pour guider les politiques, les mesures et les décisions du gouvernement, des professionnels de la santé publique, des travailleurs de la santé de première ligne et des chercheurs.

SPO, en tant qu'organisation, a pris des engagements fermes en matière de bonne gouvernance, de reddition de comptes et d'excellence opérationnelle – des objectifs qu'elle peut atteindre grâce à son formidable personnel.

Le présent rapport annuel fait état de l'avancement des activités et des engagements de base décrits dans le plan d'activités 2013-2016, de notre tableau de bord, de nos normes de rendement liées aux laboratoires, et de notre rendement financier.

Réalisations importantes en 2013-2014

SPO a progressé vers les cinq objectifs prioritaires principaux énumérés dans le plan d'activités 2013-2016 :

1. **Le nouveau plan stratégique quinquennal**
   Nous avons consulté nos clients et notre personnel afin d'élaborer le *Plan stratégique 2014-2019 : Actions, connaissances et données probantes pour une population ontarienne en santé*. Rendu public en octobre 2013, le plan stratégique définit cinq orientations stratégiques principales concernant l'harmonisation de nos activités avec le secteur de la santé publique, notre mandat de transformation des données en connaissances, notre rôle dans la création et la synthèse des connaissances et leur application aux pratiques et aux mesures, notre programme de recherche, ainsi que notre organisation et notre personnel.

2. **Le nouveau site Web servant à fournir des services, des ressources et des données**
   Lancé en juin 2013, le nouveau site Web de SPO offre une plateforme robuste, flexible et innovatrice qui met les connaissances, les pratiques exemplaires, les données de recherche et les services de perfectionnement professionnel de SPO à portée de clavier des utilisateurs. Le site Web, qui a reçu plus de 450 000 visites durant ses neuf premiers mois, est devenu une destination incontournable en ce qui concerne les rapports et les analyses, le développement professionnel, l'information organisationnelle et les outils décisionnels interactifs, les renseignements sur les analyses de laboratoire, les lignes directrices sur les pratiques exemplaires de prévention et de contrôle des infections et beaucoup d'autres sujets liés à la santé publique.

3. **L'intégration et le renouvellement des activités de prévention et de contrôle des infections, des produits de surveillance et de la capacité d'intervention**
   SPO a intégré ses normes de pratiques exemplaires reconnues mondialement pour les hôpitaux et les établissements de soins de longue durée, le programme d'hygiène des mains Lavez-vous les mains et de nouveaux programmes d'apprentissage en ligne afin que les travailleurs des soins de santé sachent comment se protéger et protéger leurs patients et leurs collègues contre les infections. En plus d'améliorer les analyses en laboratoire liées aux maladies infectieuses et de rendre plus robustes la surveillance et la détection des maladies, nous avons amélioré la coordination et le soutien associés à la prévention et à la gestion des éclosions dans les diverses régions de l'Ontario.

4. **Optimisation des processus et gestion du changement au sein de l'organisation en vue du déménagement du laboratoire de Toronto à la tour MaRS Phase 2 située dans le « district de la découverte » de Toronto.**
   Depuis le transfert des laboratoires de santé publique de l'Ontario du ministère de la Santé et des Soins de longue durée (MSSLD) en 2008, SPO a réalisé des efficiences opérationnelles considérables et a réduit les délais d'attente, a accru l'expertise scientifique et technique, et a instauré de nouvelles plateformes de laboratoire et technologies. Ces travaux se poursuivent pendant que nous nous préparons pour le déplacement du laboratoire de Toronto prévu pour l'automne 2014. Les préparatifs du déménagement sont en cours dans toutes les unités chargées des activités du laboratoire et des services de soutien, et SPO est déterminée à assurer une transition sans heurt ainsi que la continuité des activités.

5. **Renforcer notre base de services corporatifs pour améliorer l'efficience et l'efficacité, le service, les structures et les processus.**
   SPO a continué à appliquer des pratiques de bonne gouvernance et un engagement ferme envers la reddition de comptes et la transparence au niveau du conseil d'administration. Cet engagement se traduit par une amélioration des rapports de conformité et un robuste programme de vérifications internes annuelles.

Nous avons amélioré l'efficience, l'efficacité et les services tout en modifiant notre processus de gestion des cas d'invalidité et des avantages sociaux des employés. Nous avons aussi mis en œuvre des normes de service à la clientèle interne pour tous les Services corporatifs, en mettant l'accent sur la fourniture de conseils stratégiques, de soutien et de services aux chefs et au personnel. Des améliorations internes ont été apportées afin de fournir au MSSLD des renseignements financiers plus détaillés au moyen de meilleurs calendriers annuels de financement et de présentation de rapports dans le cadre de l'accord de financement qui nous lie au MSSLD.

Nous avons continué à remplir notre mandat consistant à fournir aux clients, aux partenaires et aux parties prenantes des renseignements, des connaissances et du soutien, notamment :

- Poursuivant ses efforts pour appuyer les initiatives du gouvernement visant à relever le défi de l'obésité chez les enfants, SPO a appliqué ses capacités de recherche et de synthèse des connaissances à la question et a publié le rapport intitulé *Obésité chez les enfants et les jeunes : Données probantes pour guider l'action en Ontario*. Cette recherche a contribué à catalyser l'action aux paliers provincial et local, car en plus d'examiner la prévalence de l'obésité juvénile en Ontario, elle a permis de déterminer les interventions qui pouvaient être les plus efficaces.
- La santé mentale est une question importante pour toute la population ontarienne. Selon le *Rapport sur le fardeau de la maladie mentale et de la toxicomanie en Ontario*, un rapport conjoint que SPO et l'Institute for Clinical and Evaluative Sciences ont produit en 2012, le fardeau des maladies mentales et des toxicomanies équivaut à plus de 1,5 fois celui de tous les cancers et à plus de 7 fois celui de toutes les maladies infectieuses. Cette année, nous sommes passés à l'action avec le rapport *intitulé Établir les liens : comment les bureaux de santé publique de l'Ontario traitent la santé mentale chez les enfants et les jeunes*, élaboré en partenariat avec le Centre de toxicomanie et de santé mentale et le bureau de santé publique de Toronto.
- Le lancement du cours en ligne sur les compétences de base en prévention et en contrôle des infections en octobre 2013. Les professionnels des soins de santé de l'Ontario ont accès gratuitement à une formation Web interactive inspirée des lignes directrices sur les pratiques exemplaires du Comité consultatif provincial des maladies infectieuses (CCPMI). Durant ses six premiers mois, plus de 2 000 personnes ont suivi le cours, qui leur a permis de mieux se protéger et de mieux protéger leurs patients et leurs collègues contre les infections.
- Le premier rapport annuel sur l'innocuité des vaccins (2012) portait sur la fréquence des effets indésirables de l'immunisation et évaluait l'innocuité des vaccins. Il a confirmé que les vaccins sont sûrs et que les effets indésirables sont rares : sur les quelque 7,8 millions de doses de vaccins publics distribuées en Ontario en 2012, seulement 631 effets indésirables ont été signalés. Sur ces 631 effets indésirables, seulement 56 étaient graves. L'anaphylaxie et les convulsions fébriles sont les réactions graves les plus fréquemment rapportées. Toutes deux se produisent rarement après la vaccination et peuvent être gérées en toute sécurité, sans effets à long terme sur la santé. Les résultats rassurent les Ontariennes et les Ontariens – y compris les parents, les bureaux locaux de santé publique et les responsables de l'immunisation – sur le fait que les vaccins sont sûrs, et ils confirment l'importance de nos programmes d'immunisation essentiels.
- Mise en œuvre de nouvelles plateformes, stratégies et technologies de laboratoire, comme les diagnostics moléculaires et la génomique qui permettent à nos laboratoires de détecter, d'identifier et de surveiller les pathogènes et qui améliorent le diagnostic, la recherche, la surveillance et la gestion des éclosions. Nous protégeons la population ontarienne grâce à une détection anticipée des maladies infectieuses, à une meilleure évaluation de l'étendue des maladies et à des interventions plus focalisées et appropriées pour gérer les éclosions.
- Des programmes de formation et de développement professionnel qui informent les professionnels de la santé publique, les fournisseurs de soins de santé, les scientifiques, les chercheurs et les responsables des politiques sur les dernières recherches, données probantes et informations. Nous veillons à ce que ces fournisseurs et ces experts puissent offrir les meilleurs programmes et services à la population de l'Ontario.
- La fourniture régulière de conseils et de soutien scientifiques et techniques à la médecin hygiéniste en chef (MHC) et à la Division de la santé publique du MSSLD au moyen d'une surveillance et de séances d'information quotidiennes et d'aides scientifiques sur les questions de santé publique actuelles et émergentes.

La diversité et la portée de nos travaux témoigne de la façon dont SPO fournit de l'information, des données et des conseils fiables afin de faire progresser la santé publique en Ontario. Les réussites de SPO se définissent non seulement par ce que nous faisons, mais aussi par la manière dont nous le faisons. Notre conseil d'administration et l'équipe de direction sont déterminés à atteindre l'excellence en matière de gouvernance, en mettant l'accent sur la reddition de comptes et la transparence. Nous travaillons avec une supervision et des contrôles opérationnels complets, des politiques et des procédures robustes, ainsi que des évaluations et des vérifications internes et externes des pratiques administratives, ce qui nous permet d'optimiser les ressources. Nous continuerons à nous appuyer sur cette base solide et à apporter une contribution essentielle à l'amélioration de la santé de la population ontarienne.

Au nom du conseil d'administration et de toute l'équipe de SPO, nous remercions nos partenaires du gouvernement de l'Ontario pour leur vision et leur soutien.

Dr Terrence Sullivan
Président du conseil d'administration

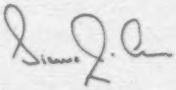

Pierre Richard
Vice-président du conseil d'administration

Conseil d'administration

Nom	Ville	Première nomination	Durée du mandat actuel (années)	Mandat actuel
Tony Dean (retraité)	Toronto	20 octobre 2010	3	20 octobre 2010 - 19 octobre 2013
Ken Deane	Windsor	29 août 2012	3	29 août 2012 - 28 août 2015
Janet Hatcher Roberts	Ottawa	6 mai 2009	3	6 mai 2012 - 5 mai 2015
Robert Kyle	Whitby	12 septembre 2012	3	12 septembre 2012 - 11 septembre 2015
Sandra Laclé	Sudbury	20 octobre 2010	3	20 octobre 2013 - 19 octobre 2016
Warren Law	Toronto	6 mai 2009	3	6 mai 2012 - 5 mai 2015
Pierre Richard (vice-président)	Ottawa	6 mai 2009	3	6 mai 2012 - 5 mai 2015
Ronald St. John	Ottawa	3 novembre 2010	3	3 novembre 2013 - 2 novembre 2016
Terry Sullivan (président)	Toronto	25 juillet 2007	3	25 juillet 2011 - 24 juillet 2014
David Walker (retraité le 8 mai 2013)	Kingston	27 juin 2007	3	27 juin 2011 - 26 juin 2014
Carole Weir	Kingston	6 mai 2009	3	6 mai 2012 - 5 mai 2015
Catherine Whiting	North Bay	14 novembre 2012	3	14 novembre 2013 - 13 novembre 2016

Survol de l'organisation

Qui sommes-nous?

SPO fournit des conseils scientifiques et techniques d'expert et du soutien au gouvernement, aux bureaux locaux de santé publique et aux fournisseurs de soins de santé. Nous produisons des renseignements, des résultats et des conseils opportuns, pertinents et fiables, ainsi que les outils permettant de les utiliser. Ce faisant, nous contribuons à la fourniture de services de santé efficaces et sensibles, améliorons la santé et prévenons ou gérons les incidents de santé publique. Nos experts en matière de laboratoire, de travaux cliniques et scientifiques et de santé publique fournissent des services dans toutes les régions de l'Ontario à partir de bureaux régionaux et torontois.

SPO est gouverné par un conseil d'administration dont les membres sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil. Faisant partie intégrante du secteur revitalisé de la santé publique de l'Ontario, SPO travaille en collaboration étroite avec la MHC, le MSSLD et les bureaux locaux de santé publique.

SPO a un mandat de portée provinciale, mais maintient des liens appropriés avec d'autres organisations locales, provinciales, nationales et internationales. Nous bâtissons des partenariats et mettons à profit les meilleures compétences disponibles — du niveau local à l'échelle internationale — pour veiller à ce que les travaux scientifiques répondent aux normes reconnues à l'échelle mondiale. Le réseau de laboratoires de SPO, ses Réseaux régionaux de contrôle des infections (RRCI) et ses nouveaux services régionaux étendent son territoire à toutes les régions de la province.

La Loi de 2007 sur l'Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé a créé SPO en juin 2007, et l'organisation a commencé ses activités en juillet 2008. La Loi définit SPO comme « un organisme chargé de fournir des conseils et un soutien scientifiques et techniques à ceux qui œuvrent au sein des divers secteurs pour protéger et améliorer la santé de la population ontarienne, ainsi que d'exercer et d'appuyer des activités comme l'évaluation de l'état de santé de la population, d'une part, et la recherche, la surveillance, les études épidémiologiques, la planification et l'évaluation en matière de santé publique, d'autre part. »

Les objets de SPO que prévoit la Loi définissent ainsi ses activités clés :

- Conseils et soutien scientifiques et techniques
- Connaissances, pratiques exemplaires et recherche
- Services de laboratoire
- Combler les écarts existant dans les domaines du contrôle des infections ainsi que de la santé et de la sécurité au travail
- Guider le processus d'élaboration de politiques
- Formation et développement professionnel
- Recherche en santé publique
- Élaboration, collecte, utilisation, analyse et diffusion de données
- Conseils et soutien opérationnel dans toute situation d'urgence ou d'éclosion qui a des répercussions sur la santé

Carte des bureaux de SPO – mars 2014

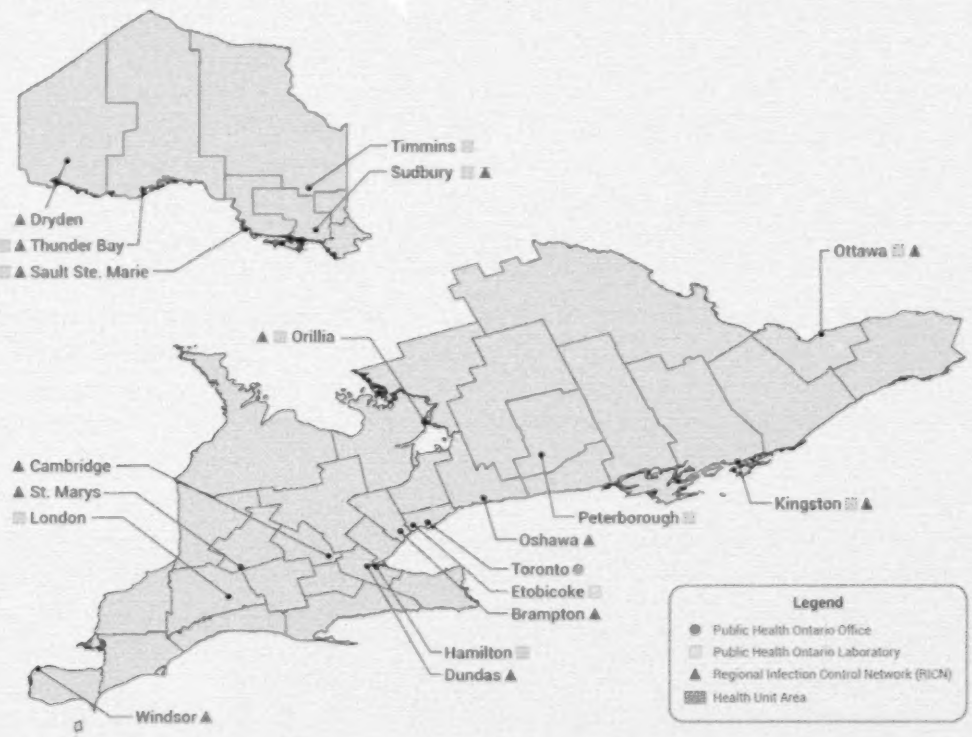

Plan stratégique 2014-2019 : Actions, connaissances et données probantes pour une population ontarienne en santé

SPO a lancé son nouveau Plan stratégique 2014-2019 en octobre 2013. Fondé sur les nombreuses réalisations antérieures de SPO, il propose de nouvelles versions de sa vision, de sa mission, de son mandat et de ses valeurs, et il décrit cinq orientations stratégiques ainsi que nos buts pour les cinq prochaines années.

Grâce à son plan stratégique clair, à son éventail complet de programmes et de services, à ses structures et à ses systèmes organisationnels solides, ainsi qu'à son personnel dévoué, SPO continuera de protéger et de promouvoir la santé de la population ontarienne.

Vision

Actions, connaissances et données probantes de renommée internationale pour une population ontarienne en santé.

Mission

Nous facilitons la prise de décisions et de mesures éclairées pour protéger et promouvoir la santé et contribuer à réduire les iniquités en matière de santé.

Mandat

Nous offrons un soutien et des conseils scientifiques et techniques aux clients œuvrant au sein du gouvernement, de la santé publique, des soins de santé et des secteurs connexes.

Pour renforcer les capacités, regrouper les expertises et guider les interventions, nous offrons :

- conseils, consultation et interprétation;
- formation continue et perfectionnement professionnel;
- préparation aux situations d'urgence en matière de santé;
- gestion de l'information;
- production de connaissances et de pratiques exemplaires;
- services de laboratoire;
- services de bibliothèque;
- recherche, éthique et évaluation;
- appui à l'élaboration de politiques et de programmes;
- surveillance et évaluation de la santé de la population.

Dans la réalisation de notre vision, de notre mission et de notre mandat, nos clients principaux comprennent :

- la médecin hygiéniste en chef de l'Ontario;
- le ministère de la Santé et des Soins de longue durée ainsi que d'autres ministères;
- les bureaux locaux de santé publique;
- les fournisseurs de soins et les organisations en santé de l'ensemble du continuum des soins.

Outre ces clients, nos *partenaires pour la santé* peuvent aussi comprendre des établissements d'enseignement universitaire ou de recherche, des organismes sans but lucratif ou communautaires et des agences du secteur privé ou du gouvernement qui permettent aux Ontariennes et aux Ontariens d'être en meilleure santé possible.

Valeurs

Nos valeurs ont un effet déterminant sur l'évolution de la culture organisationnelle collective de SPO. Elles conditionnent la façon dont le personnel aborde son travail, prend des décisions et interagit.

SPO est déterminé à agir en conformité avec ses valeurs, qui sont inter-reliées et interdépendantes. Aucune valeur ne peut se placer au-dessus des autres ou être adoptée isolément. Nous devons agir selon nos valeurs, qui constituent la promesse que nous faisons à nous-mêmes, à nos clients et à nos partenaires.

Crédibilité – Dignes de confiance
Forts de notre engagement envers l'excellence, nous sommes une source fiable de connaissances spécialisées et de services de qualité. En nous fondant sur les meilleures informations, méthodologies et recherches disponibles, nous sommes fiers d'offrir des conseils objectifs, des résultats pertinents et des données probantes de haute qualité.

Innovation – Solutions créatives
Nous cherchons constamment de nouvelles approches – dans notre réflexion, nos projets de recherche et la prestation de nos services. Ensemble, nous établissons une culture de créativité, nous explorons de nouvelles possibilités et nous faisons appel à des solutions novatrices pour relever les défis complexes en matière d'opérations et de santé publique.

Réceptivité – Passer à l'action
Pour mieux prévoir et combler les besoins de nos parties prenantes, nous agissons en temps opportun et de manière décisive. Nous sommes proactifs, anticipons les changements et prenons des mesures pertinentes pour faire une différence et obtenir des résultats positifs. C'est avec passion que nous cherchons à consulter, comprendre et aider ceux et celles que nous servons et comment nous pouvons nous améliorer.

Collaboration – L'union fait la force
Nous produisons nos meilleurs travaux et résultats en appliquant notre expérience et notre savoir collectifs en collaboration avec nos partenaires. Nous créons et mettons à profit des partenariats adaptés aux défis et aux buts communs. Dans chaque relation, nous recherchons ce que l'autre fait de mieux et nous entretenons un vaste réseau pour partager ce que SPO fait de mieux et faire avancer le domaine de la santé publique.

Intégrité – Agir de façon honnête et éthique
Nous agissons toujours dans l'intérêt de la population ontarienne. Nous respectons les normes d'intégrité les plus rigoureuses dans nos démarches professionnelles et scientifiques. Nous nous portons garants de notre travail et de notre personnel. Nous agissons de façon honnête et éthique et exécutons nos engagements avec impartialité et transparence.

Respect – Valoriser la contribution de chacun
Nous écoutons et respectons un large éventail d'idées et de perspectives en instaurant un climat de confiance par notre engagement envers la communication ouverte. Nous apprécions le vécu unique et les contributions de chacun, et nous célébrons et partageons les réussites. Nous créons un plus grand impact en tirant parti de la diversité de notre personnel, de nos clients et de nos partenaires.

Orientations stratégiques et facteurs de réussite

Notre plan pour l'avenir permettra à SPO de réagir constamment au milieu en évolution, de prévoir les besoins et de demeurer un leader de la promotion d'une santé optimale et de la prévention des maladies. Le plan définit cinq orientations stratégiques principales :

1. Fournir l'expertise scientifique et technique pour renforcer le secteur de la santé publique en Ontario et appuyer la concrétisation de ses objectifs.
2. Accélérer la surveillance intégrée de la santé de la population.
3. Favoriser la mise en œuvre de mesures sur le plan des politiques, des programmes et de la pratique.
4. Enrichir les données probantes et les connaissances en santé publique.
5. Des effectifs formidables et des équipes exceptionnelles renforcent SPO.

Pour réaliser notre plan stratégique, nous nous appuierons sur notre personnel, nos infrastructures et les facteurs clé suivants qui nous permettront de faire évoluer notre culture organisationnelle, de mettre en œuvre des changements et de progresser vers nos objectifs :

- Gouvernance, responsabilité et rendement
- Gestion du changement
- Protection de la vie privée, gestion de l'information et technologies de l'information
- Partenariats et alliances stratégiques
- Meilleure intégration des perspectives régionales et des différentes capacités
- Investissements dans les capacités organisationnelles, les systèmes et l'infrastructure

L'exécution de notre mandat

Assurer la sécurité de la population ontarienne

Surveiller, analyser, détecter, intervenir – c'est ce que SPO fait chaque jour pour protéger et promouvoir la santé de la population ontarienne.

La tâche de prévenir les maladies et de réduire les risques et les problèmes avant qu'ils nuisent aux Ontariennes et aux Ontariens est complexe. SPO applique une approche provinciale coordonnée et intégrée des tests en laboratoire, de la surveillance, de la gestion des éclosions, de l'évaluation de la santé environnementale et du soutien sur le terrain.

Ce faisant, SPO fournit de l'information, de l'expertise et du soutien essentiels au gouvernement, aux bureaux locaux de santé publique et aux établissements et fournisseurs de soins de santé. Avec la collaboration de nos partenaires, nous maintenons la sécurité et la santé de la population de l'Ontario.

Éclosions : prévention, préparatifs et interventions

Au moyen d'une surveillance et d'un suivi quotidiens, SPO prévoit, détecte et identifie les éclosions actuelles ou potentielles de maladies infectieuses et les incidents environnementaux. En parallèle, SPO appuie des interventions coordonnées et efficaces avec la MHC, le gouvernement de l'Ontario, les bureaux de santé publique et les autres territoires.

Dans le cas des éclosions de maladies transmissibles, les experts scientifiques et techniques des diverses unités de SPO fournissent des services spécialisés et coordonnés. Par exemple :

- Les laboratoires de SPO font des analyses et élaborent de nouvelles procédures et de nouveaux protocoles pour détecter et relier les cas.
- Les experts en prévention et en contrôle des infections, en santé environnementale et en santé au travail offrent des conseils sur les méthodes de réduction de la transmission des maladies.
- Les épidémiologistes de la santé publique analysent les données sur les éclosions pour appuyer les bureaux de santé publique en matière de détection et d'évaluation anticipées, contribuant ainsi à minimiser les incidences potentielles.
- Les experts en maladies infectieuses conseillent les cliniciens sur les diagnostics et les traitements.

Tout cela contribue à faire en sorte qu'en cas d'éclosion importante – que ce soit en Ontario ou ailleurs – SPO aide les systèmes de santé publique et de soins de santé à se coordonner et à se préparer à intervenir.

Vigilance et préparation : comprendre les maladies infectieuses émergentes

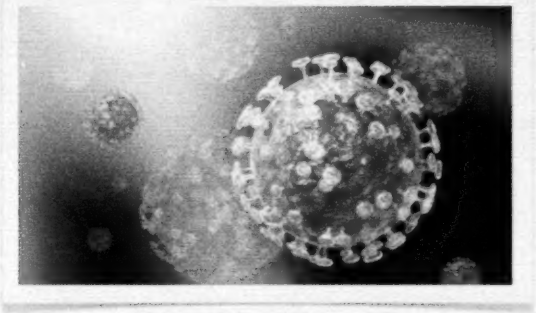

MERS-CoV

Aujourd'hui, la transmission des maladies infectieuses est facilitée par les déplacements en avion. La communauté internationale de la santé publique est avertie de cette possibilité. On a vu en 2013-2014 plusieurs maladies infectieuses émergentes ayant des incidences mondiales, de la grippe aviaire A H7N9 en Extrême-Orient au fatal coronavirus du syndrome respiratoire du Moyen-Orient (MERS-CoV).

Le MERS-CoV a été détecté pour la première fois en 2012, en Arabie saoudite. Il continue à se répandre au Moyen-Orient et au-delà à mesure que les voyageurs créent des cas dans d'autres territoires. Notre compréhension du virus et de la maladie qu'il cause évolue. Dans ce contexte, SPO se prépare activement pour l'arrivée éventuelle du MERS-CoV en Ontario.

L'équipe chargée des maladies respiratoires infectieuses émergentes appuie une planification coordonnée et complète. L'équipe comprend des experts scientifiques et techniques de divers services de SPO, le MSSLD et plusieurs des meilleurs experts de l'Ontario en prévention et en contrôle des infections. Parmi ses fonctions, ce groupe fournit ou appuie :

- les analyses en laboratoire et la coordination permanente avec le Laboratoire national de microbiologie de l'Agence de la santé publique du Canada, l'Organisation mondiale de la Santé et d'autres laboratoires en ce qui concerne les protocoles d'analyse ainsi que les techniques et les analyses applicables aux diagnostics;
- l'évaluation et l'interprétation des rapports sur les cas et de leur évolution à l'échelle mondiale;
- le soutien scientifique et technique fourni à la MHC;
- les lignes directrices sur les pratiques exemplaires qui permettent aux intervenants en santé des établissements de soins actifs d'identifier et de gérer les patients qui présentent des symptômes pouvant être associés au MERS-CoV;
- le soutien scientifique et la formation sur le terrain offerts aux bureaux de santé publique, aux hôpitaux fournissant des soins actifs et aux cliniciens en matière de diagnostic et de gestion des cas;
- la coordination de la communication des rapports et de l'information aux autres territoires.

Assembler le casse-tête : une éclosion de maladie d'origine alimentaire

Les maladies d'origine alimentaire peuvent être difficiles à détecter. L'assemblage des pièces du casse-tête – les aliments consommés, la source, les liens possibles entre les cas et les risques pour le public – exige une analyse attentive, des communications et de la coordination.

En septembre 2013, plusieurs collectivités de l'Ontario ont connu des éclosions de E. coli. Les laboratoires de SPO ont effectué des tests de confirmation et de sous-typage pour identifier la souche de la bactérie et ont confirmé que les cas étaient liés. SPO a aidé les bureaux locaux de santé publique à communiquer avec les personnes touchées pour déterminer ce qu'elles avaient mangé et l'endroit où elles l'avaient acheté.

Cette enquête a permis de trouver la source de l'éclosion : une contamination d'une marque de hamburgers de bœuf congelés. SPO a alors appuyé l'intervention coordonnée avec le MSSLD, l'Agence canadienne d'inspection des aliments et d'autres partenaires provinciaux et nationaux, laquelle a donné lieu à un rappel volontaire du fabricant. En enquêtant de façon approfondie en collaboration avec ses partenaires locaux, provinciaux et fédéraux en santé publique, SPO détecte les éclosions potentielles et guide les rappels de produits afin qu'ils minimisent le tort causé.

Un problème croissant : la gonorrhée résistante aux antibiotiques

La résistance aux antibiotiques représente un des plus grands défis en santé publique à l'échelle mondiale. Aucune nouvelle catégorie d'antibiotiques n'est en cours de développement et la résistance accrue aux catégories disponibles menace la capacité de gérer beaucoup d'infections qu'on pouvait traiter facilement auparavant.

Une de ces infections est *Neisseria gonorrhoeae*, la deuxième infection transmissible sexuellement (ITS) la plus fréquente en Ontario et en Amérique du Nord. Non traitée, la gonorrhée peut causer une foule de complications, y compris la maladie inflammatoire pelvienne, l'infertilité et une infection disséminée rarement vue depuis l'introduction des antibiotiques efficaces.

SPO contribue de façon importante aux analyses et aux traitements liés à la gonorrhée en Ontario, ainsi qu'à la compréhension des défis actuels en matière de traitement. Les laboratoires d'ITS de SPO traitent plus de 320 000 tests par année, fournissant ainsi aux chercheurs une mine de données permettant de constater une résistance croissante au traitement actuel aux antibiotiques pour la gonorrhée.

Prenons par exemple la céfixime, la dernière des options offertes sur le marché pour traiter la gonorrhée. En collaboration étroite avec la Hassle Free Clinic de Toronto et le Laboratoire national de microbiologie situé à Winnipeg, SPO a réalisé la première étude en son genre sur l'efficacité clinique de la céfixime. L'étude a confirmé que le taux d'échec clinique suivant le traitement était relativement élevé – plus important que ce que les organisations nationales et internationales avaient indiqué. L'étude suggérait que l'utilisation soutenue de la céfixime devrait être réévaluée. Le « Journal Watch » du *New England Journal of Medicine* a décrit le rapport d'étude comme un des 10 meilleurs articles de 2013 portant sur les maladies infectieuses.

En se fondant sur cette recherche, SPO a élaboré de nouvelles lignes directrices cliniques concernant les tests et le traitement de la gonorrhée. SPO a ensuite collaboré avec le MSSLD, l'Ontario Medical Association, la Société des obstétriciens et gynécologues du Canada, la Nurse Practitioner Association of Ontario et l'Ontario College of Family Physicians relativement à un guide de consultation rapide et à des documents de formation en ligne. Les cliniciens ont maintenant de l'information et des outils de diagnostic qui leur permettent de déterminer le traitement le plus efficace, qui aident les personnes atteintes de la gonorrhée et qui contribuent à limiter sa transmission.

Nous savons également que les 36 bureaux de santé publique de l'Ontario ont besoin d'information à jour sur les ITS pour

Site Web de SPO : Outil d'aide à la décision utilisant des données des services de laboratoire sur les infections transmises sexuellement

comprendre et gérer les tendances et les questions locales. L'Outil d'aide de prise de décision fondé sur des données de laboratoire en matière d'ITS de SPO donne aux cliniciens et aux autres responsables de la santé publique l'accès à des rapports de laboratoire intégrés et à jour sur la gonorrhée et la chlamydia. Cet outil en ligne protégé par mot de passe indique sur des cartes les résultats des analyses en laboratoire de SPO selon le bureau de santé publique et la province afin de guider les principales décisions cliniques et de santé publique concernant :

- les personnes devant faire l'objet de tests
- les infections recherchées
- la thérapie antimicrobienne empirique à offrir au patient avant l'obtention de ses résultats
- les personnes à cibler dans le cadre des activités de promotion, de prévention, de dépistage, de counseling et de suivi des contacts liées à la santé sexuelle

SPO a des contacts avec des organisations étrangères : nous examinons, en collaboration avec les Centers for Disease Control des États-Unis et le Clinical Laboratories Standards Institute, les questions liées à la gonorrhée résistante aux antibiotiques.

En fournissant les meilleures données probantes et recommandations, SPO améliore l'efficacité du diagnostic, du traitement et de la prévention de la gonorrhée.

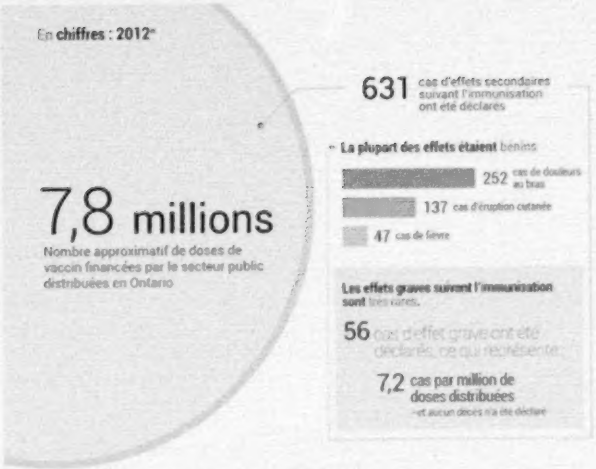
En chiffres : 2012*
631 cas d'effets secondaires suivant l'immunisation ont été déclarés
La plupart des effets étaient bénins
252 cas de douleurs au bras
137 cas d'éruption cutanée
47 cas de fièvre
7,8 millions
Nombre approximatif de doses de vaccin financées par le secteur public distribuées en Ontario
Les effets graves suivant l'immunisation sont très rares.
56 cas d'effet grave ont été déclarés, ce qui représente
7,2 cas par million de doses distribuées
et aucun décès n'a été déclaré

Survol de l'immunisation – Rapport annuel sur l'innocuité des vaccins en Ontario, 2012

Immunisation

L'immunisation demeure une des plus importantes réalisations du secteur de la santé publique en matière de prévention des maladies. C'est un aspect clé pour SPO, qui offre des services de conseils et des activités de soutien sur le terrain concernant notamment :

- les maladies pouvant être prévenues par un vaccin
- les programmes d'immunisation
- les analyses en laboratoire
- la gestion des éclosions
- la couverture vaccinale
- les effets indésirables liés à l'immunisation

Le *Rapport annuel 2012 sur l'innocuité des vaccins en Ontario* que SPO a diffusé en octobre 2013 était la première évaluation complète de ce type dans la province. Il a confirmé que les vaccins sont sûrs et présentent un faible risque d'effet indésirable. Les fournisseurs de vaccins et les patients (ou leurs parents) de l'Ontario déclarent les effets indésirables aux bureaux de santé publique, qui les communiquent à leur tour à SPO. SPO utilise alors ces données pour surveiller le nombre d'effets indésirables et pour constamment évaluer et améliorer l'innocuité des vaccins.

Le rapport annuel sur la couverture vaccinale publié par SPO en août 2013 aide à évaluer l'efficacité et l'impact des programmes d'immunisation publics de l'Ontario. Il offre un aperçu annuel de la distribution des vaccins dans le cadre des programmes d'immunisation des enfants, notamment à l'école. Grâce à l'information sur la couverture, le secteur de la santé publique de l'Ontario peut mieux déterminer comment augmenter l'efficacité de ces programmes en améliorant leur promotion et leur mise en œuvre.

Les experts de SPO contribuent à définir les politiques provinciales, nationales et internationales, les pratiques de santé publique, les stratégies d'immunisation et les programmes de recherche. Leur influence se fait sentir par leurs recherches publiées et leur participation aux activités de nombreux comités provinciaux, du Comité consultatif national de l'immunisation et de plusieurs comités de l'Organisation mondiale de la Santé.

Dans le cadre de tous ces travaux, SPO joue un rôle important dans la promotion et l'avancement des connaissances relatives à l'immunisation.

Suivi et traitement de la rougeole

Malgré des efforts partout dans le monde pour enrayer la rougeole, certains Ontariens courent toujours le risque de contracter cette maladie.

Si nous voulons que la province reste exempte d'une des maladies les plus contagieuses du monde, nous devons être vigilants. En Ontario, le niveau actuel de couverture vaccinale contre la rougeole parmi les élèves est juste en-dessous du seuil permettant d'éviter la propagation. Cela signifie que si un voyageur apporte la rougeole dans la province, les Ontariennes et les Ontariens qui ne sont pas vaccinés ou qui ne peuvent pas l'être et les rares qui ne répondent pas au vaccin sont à risque.

De récentes éclosions de rougeole aux Philippines, en Thaïlande, au Pakistan et au Pays-Bas ont causé une augmentation du nombre de cas en Ontario et en Amérique du Nord. En collaboration étroite avec la MHC, le MSSLD et les bureaux de santé publique, SPO aide l'Ontario à réagir de façon appropriée à la rougeole en assurant le suivi des cas signalés et des expositions potentielles, en fournissant aux cliniciens des lignes directrices sur le diagnostic et la gestion, et en effectuant des analyses en laboratoire et des activités de surveillance visant à détecter et à relier les cas.

Services de laboratoire

Les laboratoires de SPO sont un élément essentiel du système de soins de santé de l'Ontario. Notre réseau de 11 laboratoires effectue plus de cinq millions d'analyses en laboratoires par année et fournissent les résultats en temps opportun pour guider les travaux cliniques et les décisions relatives aux soins de santé.

Grâce aux nouveaux systèmes d'information et aux méthodes automatisées, les laboratoires de SPO offrent des analyses plus efficaces, une communication plus rapide des résultats aux médecins, ainsi que les données nécessaires pour assurer une meilleure surveillance des maladies infectieuses. Les laboratoires répondent chaque jour à plus de 300 appels de professionnels des soins de santé qui demandent des résultats, des interprétations et des conseils. Les bureaux de santé publique, les établissements de soins de longue durée et les hôpitaux bénéficient également du soutien des laboratoires dans la gestion des éclosions.

La propagation des maladies infectieuses représente de plus en plus un problème mondial. Par conséquent, la capacité de détecter un pathogène inconnu peut permettre de contenir une éclosion avant qu'elle se déclare et à sauver la vie d'Ontariennes et d'Ontariens. SPO utilise la technologie du séquençage pour élaborer de nouvelles méthodologies d'analyse, dont certaines visent à détecter des pathogènes nouveaux ou émergents comme le MERS-CoV et la grippe aviaire. Jusqu'à présent, SPO a séquencé les génomes complets de plus de 500 souches d'agents infectieux. Le séquençage est un outil puissant qui permet d'étudier la structure génétique des agents infectieux et qui améliorera les options de traitement et notre compréhension de la résistance aux antibiotiques.

SPO va au-delà des tests de diagnostic en offrant un éventail complet de fonctions de laboratoire qui appuient la santé publique en Ontario. Cela est possible grâce à l'intégration étroite des tests cliniques, de la technologie de l'information et de l'expertise médicale et scientifique. Les laboratoires de santé publique gèrent également un robuste programme de recherche clinique dans le cadre duquel ils étudient des sujets liés à la microbiologie et à la biologie moléculaire. Les services de tests cliniques et l'équipe d'experts scientifiques et médicaux de SPO collaborent étroitement pour élaborer et améliorer continuellement les processus et les méthodologies d'analyse.

Le programme de surveillance des laboratoires gère et analyse des millions de résultats de tests allant des analyses cliniques aux précieux renseignements servant à la surveillance et aux activités de recherche. En comprenant mieux les agents infectieux et leur présence en Ontario, SPO est mieux à même de guider les professionnels des soins de santé et de la santé publique en ce qui concerne la prévention et le traitement des maladies infectieuses.

À l'automne 2014, SPO déplacera son plus grand laboratoire d'Etobicoke au cœur du district de la découverte de Toronto. Ce déménagement tant attendu est un aspect clé de l'engagement du gouvernement de l'Ontario et du plan pluriannuel visant à renouveler le système de santé publique de la province dans le contexte de l'après-crise du SRAS. Cet établissement à la fine pointe du progrès offrira la flexibilité nécessaire pour satisfaire aux besoins présents et futurs dans l'analyse, la recherche et le contrôle des maladies infectieuses. Ce déménagement renforce les liens qui unissent SPO aux secteurs universitaires et des soins de santé, ainsi qu'à nos partenaires du secteur privé. Il en résultera un plus grand nombre de recherches collaboratives et d'échange de connaissance et de pratiques, en collaboration avec la communauté de chercheurs en santé de calibre mondial établie au district de la découverte et aux alentours. Lorsqu'il sera achevé et mis en service, le nouvel établissement sera le principal laboratoire d'analyse et de référence en matière de maladies infectieuses en Ontario.

Bref, le nouvel établissement permettra à SPO de demeurer à la pointe du domaine des maladies infectieuses et de continuer à fournir des services de laboratoire de santé publique de haute qualité afin de protéger la santé de la population ontarienne.

Prévenir et contrôler les infections nosocomiales

Le programme de prévention et de contrôle des infections de SPO contribue à prévenir la propagation des maladies et à protéger les intervenants en santé, les patients et le public. Les infections associées aux soins de santé, comme *C. difficile*, repré: ıtent une préoccupation majeure en Ontario. SPO collabore avec le MSSLD, Qualité des services de santé Ontario, l'Association des hôpitaux de l'Ontario et d'autres organisations afin de prévenir, de surveiller et de réduire la propagation et l'impact de ces infections.

Une série de mesures clés – comme le nettoyage environnemental, l'hygiène des mains, l'utilisation appropriée des antibiotiques et l'identification des patients à risque – contribuent à maintenir les établissements propres et sûrs. Toutefois, en cas d'éclosion, les équipes ressources de contrôle des infections composées d'experts de SPO aident à déterminer la cause et fournissent des recommandations détaillées sur la gestion et la prévention. Des cours de formation en ligne, notamment le nouveau programme complet de formation sur les compétences de base, et un éventail diversifié de webinaires, combinés aux consultations téléphoniques ou en personne offertes par les Réseaux régionaux de contrôle des infections de SPO, donnent aux fournisseurs de soins de santé les outils et les ressources nécessaires pour maintenir la sécurité et la santé de la population ontarienne.

Par le biais du Comité consultatif provincial des maladies infectieuses, SPO élabore des recommandations, des documents sur les pratiques exemplaires et des rapports reconnus à l'échelle internationale concernant les maladies transmissibles, l'immunisation, la prévention et le contrôle des infections, ainsi que la surveillance. Voici quelques exemples des travaux de ce type exécutés en 2013-2014 :

- Le document intitulé *Prévention et contrôle des infections pour la pratique en cabinet et en clinique*, élaboré en collaboration avec l'Ordre des médecins et chirurgiens de l'Ontario, offre aux cliniciens et à leur personnel l'information et le soutien dont ils ont besoin pour maintenir la santé de leurs patients dans la mesure du possible.
- Le document intitulé *Pratiques exemplaires d'hygiène des mains – 4e édition* renferme des pratiques exemplaires d'hygiène des mains pour les établissements de soins de santé.
- Le document intitulé *Pratiques exemplaires pour le nettoyage, la désinfection et la stérilisation du matériel médical* donne aux fournisseurs de soins de santé l'information dont ils ont besoin pour veiller à ce que les bonnes méthodes de décontamination, de désinfection et de stérilisation soient intégrées aux procédures des établissements de soins de santé.
- Le document intitulé *Prophylaxie post-exposition contre le virus de l'hépatite A* a été élaboré pour aider les bureaux de santé publique à répondre aux questions relatives au chapitre sur l'hépatite A du Protocole concernant les maladies infectieuses (2009) du MSSLD.

Rendre l'Ontario plus sain

L'obésité juvénile, la santé mentale des jeunes, un bon départ pour les bébés – ce sont quelques-unes des questions de santé les plus critiques pour toute la population de l'Ontario. SPO apporte des contributions considérables dans ces trois domaines.

En Ontario, près d'un tiers des enfants et des jeunes sont en surpoids ou obèses. Ces états de santé peuvent causer des maladies chroniques comme le diabète, le cancer et des maladies du cœur. Dans le cadre de sa stratégie visant à maintenir la santé de l'Ontario, le gouvernement de l'Ontario s'est fixé l'objectif ambitieux de réduire l'obésité chez les enfants de 20 pour cent sur cinq ans. Dans ce but, SPO a élaboré un document d'information complet sur les éléments probants et les données scientifique afin de guider les travaux du Comité d'experts pour la santé des enfants de l'Ontario et son rapport à ce sujet, intitulé *L'urgence d'agir : Stratégie pour des enfants en santé*.

Le document d'information de SPO est intitulé *Obésité chez les enfants et les jeunes : Données probantes pour guider l'action en Ontario*.

Ce rapport en trois parties décrit :

1. les tendances relatives aux facteurs de risque et les stratégies pour mesurer et surveiller les taux d'obésité et les facteurs de risque;
2. l'efficacité et le rapport coût-efficacité des interventions visant à prévenir et à traiter le surpoids et l'obésité;
3. des programmes et des initiatives de promotion du poids-santé et de prévention de l'obésité mis en œuvre par les bureaux de santé publique de l'Ontario et d'autres territoires.

Après la publication de ce rapport en octobre 2013, SPO a réuni les acteurs clés en janvier 2014 à l'occasion du Healthy Children Forum, qui portait sur l'application des données probantes aux mesures locales favorisant le poids-santé, afin d'écouter des experts locaux, nationaux et internationaux au sujet des programmes et des approches visant à réduire l'obésité chez les enfants. Les participants ont collaboré pour déterminer les possibilités et ils ont échangé des histoires de réussite et des problèmes liés à la mise en œuvre de programmes similaires en Ontario.

La santé mentale et les toxicomanies sont des questions complexes qui exigent des solutions créatives, innovatrices et collaboratives. Le rapport intitulé *Établir les liens – Comment les bureaux de santé publique de l'Ontario traitent la santé mentale des enfants et des jeunes* se fonde sur le rapport conjoint produit en 2012 par SPO et l'ICES concernant le fardeau de la maladie mentale *(Rapport sur le fardeau de la maladie mentale et de la toxicomanie en Ontario)*. Élaboré en partenariat avec le Centre de toxicomanie et de santé mentale et le bureau de santé publique de Toronto, *Établir les liens* résume les activités organisées dans les bureaux de santé publique de la province. Le rapport renferme également les commentaires de membres du personnel des bureaux de santé publique sur les éléments qui favorisent ou empêchent l'élaboration et la mise en œuvre de programmes dans ce domaine.

SPO appuie les activités de planification, d'évaluation et de prise de décision du gouvernement en effectuant une évaluation scientifique et technique rigoureuse des initiatives de santé publique en Ontario. Un bon exemple est l'évaluation de la mise en œuvre du processus suivi par le programme Bébés en santé, enfants en santé (BSES). Le programme BSES fournit des services aux femmes et à leur famille durant la période prénatale, ainsi qu'aux familles comprenant des enfants de la naissance à leur transition à l'école. Le programme trouve des familles qui bénéficieront de services ciblés et donne aux enfants des possibilités qui leur permettent de réaliser leur potentiel. Une évaluation pluriannuelle à laquelle participeront plus de 700 professionnels qui administrent le programme aidera le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse à comprendre :

- comment les changements sont mis en œuvre au cours des six premiers mois de la mise en œuvre du nouveau programme BSES
- les éléments qui favorisent ou empêchent la mise en œuvre à l'échelle locale
- l'efficacité de la formation et des soutiens connexes
- les effets par rapport aux objectifs de changement du programme

Le programme BSES, qui combine le dépistage, l'évaluation, les soutiens aux nouveaux parents et l'aide pour trouver des programmes et des ressources dans la collectivité, est très prometteur. L'évaluation de SPO contribuera aussi à guider des interventions efficaces.

Fournir une expertise, des conseils et un soutien à nos clients

Accroître l'accès à l'information et aux connaissances
www.santepubliqueontario.ca

L'information – des renseignements crédibles, fondés sur des données probantes et fournis en temps opportun. C'est ce dont les professionnels de la santé publique, les fournisseurs de soins de santé et les autres clients et parties prenantes de SPO ont besoin pour prendre les décisions qui protègent et favorisent la santé de toute la population ontarienne. Et c'est ce qu'offre le nouveau site Web de SPO.

La nouvelle version du site Web, qui tient compte des consultations approfondies menées auprès des parties prenantes, offre l'accès à guichet unique aux services, aux ressources et aux données de SPO. Le site Web, qui a reçu plus de 600 000 visites durant ses neuf premiers mois, est devenu une destination incontournable pour les professionnels de la santé publique et des soins de santé. Voici quelques exemples de la façon dont la fonctionnalité innovatrice et interactive du nouveau site Web aide les clients, comme les intervenants de première ligne des hôpitaux et des établissements de soins de longue durée de l'Ontario, les clients des laboratoires et les bureaux de santé publique.

Intervenants des soins de santé de première ligne

Peu importe le milieu, ces professionnels accèdent gratuitement à nos cours de formation en ligne sur les pratiques exemplaires en matière de prévention et de contrôle des infections.

Le cours en ligne sur les Compétences de base en prévention et en contrôle des infections offre une formation aux fournisseurs de soins pour qu'ils se protègent des infections, ainsi que les patients et leurs collègues. Le cours est basé sur les pratiques exemplaires émises par le Comité consultatif provincial sur les maladies infectieuses. Plus de 2 000 intervenants en santé l'ont suivi depuis son lancement en octobre 2013 et plus de 80 établissements de soins l'ont téléchargé pour l'intégrer à leur système interne de gestion de l'apprentissage. Des vidéos, des présentations et d'autres documents offrent des renseignements cohérents et complets qui renforcent la qualité des pratiques de prévention et de contrôle des infections.

Résultat : des procédures de prévention et de contrôle des infections qui sont plus uniformes, mieux coordonnées et plus efficaces dans les diverses régions de l'Ontario, et qui favorisent la fourniture de soins de santé plus sûrs et plus efficaces aux Ontariennes et aux Ontariens.

Clients des laboratoires

Les clients des laboratoires de SPO – les hôpitaux, les médecins et les autres laboratoires – ont un accès en ligne rapide aux renseignements sur les analyses de laboratoire et à la documentation connexe. Les cliniciens ont toute l'information à portée de souris; ils peuvent rapidement et facilement commander les tests appropriés pour diagnostiquer et traiter les maladies.

Site Web de SPO : Formation en ligne sur les compétences de base en prévention et contrôle des infections

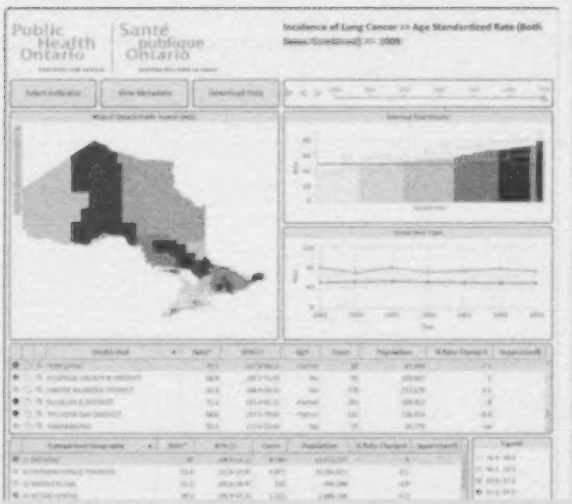

Site Web de SPO : « Snapshots »

Bureaux de santé publique

Les bureaux de santé publique utilisent de l'information de niveau local et provincial comme les données sur les maladies à déclaration obligatoire pour améliorer la détection des éclosions et complètent les activités d'évaluation de la santé de la population, de prévention des infections et de contrôle des maladies.

La plateforme et les outils d'information puissants de SPO offrent des données de santé publique ouvertes, transparentes et accessibles, notamment :

- des rapports de surveillance hebdomadaires sur les virus respiratoires;
- des rapports mensuels sur les principales tendances et questions liées à la santé publique;
- des rapports annuels sur la couverture vaccinale et l'innocuité des vaccins;
- de l'information sur l'évaluation et la surveillance de la santé de la population.

À noter : La nouvelle section « Snapshots » est une collection de tableaux de bord interactifs présentés sous forme de cartes qui illustrent des tendances géographiques et temporelles en lien avec d'importants indicateurs de la santé publique selon le bureau de santé publique et pour l'ensemble de l'Ontario. Elle contient des tableaux, des graphiques et des cartes qui sont liés automatiquement et incluent des données statistiques déjà calculées; le tout pour aider les décideurs à analyser de façon interactive les tendances et les impacts.

Grâce à sa solide banque d'information, le site Web de SPO optimise le potentiel de la technologie pour fournir des éléments probants, des données, des programmes et des services.

Soutien sur le terrain

De la préparation aux situations d'urgence à la surveillance de la qualité de l'air, la formation et l'expertise de SPO aident les bureaux de santé publique et les professionnels des soins de santé à acquérir des compétences, à élaborer des systèmes et à obtenir des soutiens essentiels. Ces capacités permettent de créer des programmes et des services de santé efficaces dans les collectivités de l'Ontario.

Système de gestion des incidents pour la formation en santé publique

Si la moitié de l'Ontario se retrouvait dans le noir à cause d'une panne d'électricité majeure, comment réagirait le système de santé publique?

La province est mieux préparée grâce au module de formation *IMS for Public Health* (système de gestion des incidents pour la santé publique) de SPO. Le module est un atelier de préparation aux situations d'urgence conçu spécialement par des professionnels de la santé publique pour leurs pairs. Il applique les principes habituels de gestion des incidents afin que les bureaux de santé publique puissent collaborer avec tous les paliers d'administration et les autres partenaires pour promouvoir des approches cohérentes de l'intervention en cas d'urgence.

En 2013-2014, plus de 200 professionnels de la santé publique provenant de 21 bureaux de santé publique ont suivi la formation. Un programme innovateur de formation des formateurs aide les bureaux de santé publique à travailler ensemble. Cela facilite une prestation efficiente et efficace au niveau local.

« Le cours de gestion des incidents de SPO a révélé l'importance du SGI grâce à des exemples pertinents touchant la santé. Il s'agit d'une formation sur la réponse aux situations d'urgence qui montre comment procède la santé publique. »
Planificateur en santé publique

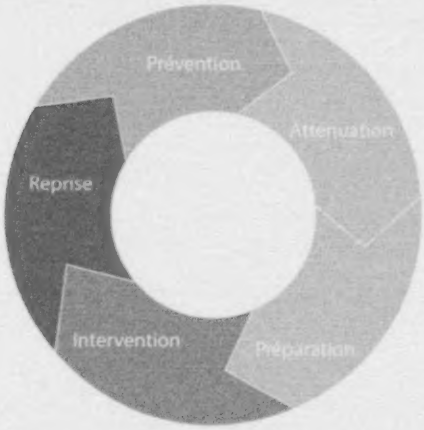

Cycle de la gestion des situations d'urgence

Appuyer la gestion des questions environnementales locales

Les experts de SPO offrent des conseils aux bureaux de santé publique pour qu'ils puissent faire face aux défi présentés par des questions environnementales locales : de l'assistance en cas de déversement de produits chimiques à l'aide fournie pour quantifier et communiquer les risques pour la santé qui sont associés par exemple au radon, aux éoliennes, au service Wi-Fi ou aux stations cellulaires. De plus, SPO fournit une formation et prête de l'équipement aux bureaux de santé publique pour qu'ils puissent prélever des échantillons d'air et du niveau de bruits à l'échelle locale. Cela fait en sorte que tous les bureaux de santé publique de l'Ontario ont accès au meilleur équipement et aux meilleures connaissances.

« SPO a fourni à la fois une expertise et du matériel d'analyse qui nous ont permis de déterminer que les niveaux de dioxyde d'azote liés aux gaz d'échappement diesel à l'intérieur d'une aréna dépassaient les normes de qualité de l'air. Avec son aide, nous avons également été en mesure de créer un graphique indiquant le temps nécessaire pour que les composés toxiques des gaz diesel se dissipent, ce qui nous a permis de recommander des mesures d'atténuation au propriétaire et d'établir des paramètres concernant le moment où il pouvait ouvrir l'aréna au public. »
Gestionnaire, programmes de santé environnementale

Cerner les inégalités en matière de santé

Lorsque les secteurs de la santé publique et des soins de santé planifient et évaluent les programmes, les services et les politiques, ils doivent analyser les inégalités en matière de santé au sein des populations.

L'Évaluation de l'impact sur l'équité en matière de santé (EIES) est un outil fondé sur des données probantes qui a été élaboré par le MSSLD, SPO et d'autres partenaires. Il guide l'utilisateur dans le processus permettant de déterminer comment une initiative particulière pourrait toucher des groupes de population de différentes façons – y compris les effets négatifs imprévus. Ces renseignements peuvent accroître l'équité de la prestation des initiatives de santé.

SPO fournit aux bureaux de santé publique une formation adaptée sur l'utilisation de l'EIES. Cela leur permet de maximiser les effets positifs des programmes planifiés et de réduire les disparités en matière de santé entre les groupes de population.

Développement professionnel

SPO offre un éventail complet de possibilités afin que les professionnels de la santé publique aient les compétences et l'information dont ils ont besoin dans le cadre des programmes de développement et de perfectionnement professionnel.

Les Formations SPO hebdomadaires de SPO donnent aux bureaux de santé publique, aux professionnels, aux universitaires et aux autres clients l'accès en temps opportun (en ligne ou en personne) à des experts en santé publique sur un grand éventail de sujets. Les séances ciblées pour les épidémiologistes et les autres spécialistes favorisent la collaboration, l'échange d'information et le développement des pratiques.

Chaque jour, nos clients peuvent obtenir les services de promotion de la santé de SPO en matière de planification, de conception, de développement et d'évaluation des programmes, d'acquisition de compétences et de développement des capacités. Les services de bibliothèque offerts par SPO et certains bureaux de santé publique de l'Ontario mettent les plus récents rapports de recherche et documents à portée de la main des professionnels de la santé publique qui doivent prendre des décisions.

Tout au long de l'année, SPO réunit des experts de divers secteurs, des professionnels et d'autres partenaires à l'occasion d'ateliers et de conférences. Ces activités portent sur différents problèmes et permettent aux auditoires d'obtenir de l'information à jour qui favorise la collaboration.
Parmi les activités récentes :

- Quatorze « IPAC Exchange » tenus dans diverses régions de l'Ontario à l'automne 2013 ont réuni des centaines de professionnels d'établissements de soins de longue durée, de foyers de retraite, d'établissements de soins actifs et de bureaux de santé publique pour qu'ils parlent de prévention et de contrôle des infections. Les discussions – sur la gestion des éclosions, la détection et la gestion des infections respiratoires, les défis posés par les organismes résistants aux antibiotiques, etc. – ont aidé les participants à s'informer, à se préparer et à collaborer.
- Dans les établissements de soins de santé, l'hygiène des mains est la meilleure façon de prévenir et de réduire la transmission des infections. Lors du symposium sur l'hygiène des mains organisé par SPO en novembre 2013, les hôpitaux, les établissements de soins de longue durée et des experts en prévention et en contrôle des infections ont examiné les données probantes et cerné des moyens d'accroître la conformité et d'améliorer les résultats des programmes d'hygiène des mains.
- La gestion des éclosions exige une coordination et une communication entre les établissements de soins de santé, les bureaux de santé publique et le gouvernement provincial. L'atelier sur la gestion des éclosions tenu en septembre 2013 par SPO a fait état des derniers développements concernant les analyses et les rapports de laboratoire, a renforcé les pratiques exemplaires et a fait connaître un éventail complet d'outils et de renseignements visant à prévenir et à gérer les éclosions.
- Le symposium de décembre 2013 sur les sciences de la vaccination a réuni des experts de SPO et des parties prenantes provenant des bureaux de santé publique et du secteur des soins actifs, qui ont échangé sur l'évaluation du programme provincial d'immunisation et la recherche en Ontario. Le symposium a porté sur les défis posés par la coqueluche, la réticence à la vaccination et la confiance accordée aux vaccins à notre époque où l'on ne tolère plus aucun risque.
- Le Congrès de santé publique de l'Ontario (TOPHC) annuel est l'activité de développement professionnel en santé publique le plus complet en Ontario. Il est organisé conjointement par SPO, l'Association pour la santé publique de l'Ontario et l'Association des agences locales de santé publique. En 2013, dix ans après le SRAS, plus de 750 intervenants de la santé publique de première ligne, médecins hygiénistes en chef, gestionnaires, chercheurs et parties prenantes gouvernementales ont abordé le thème « Reflection. Evaluation. Integration. » Ce congrès de trois jours comprenait des séances plénières mettant en vedette des experts reconnus mondialement, des ateliers pratiques, des présentations et des affiches informatives sur les recherches, ainsi que des discussions en groupe et de multiples occasions de réseauter avec les collègues du secteur de la santé publique. En outre, plusieurs centaines de personnes ont participé à cinq ateliers préliminaires sur des sujets allant de la gestion des éclosions de maladies d'origine alimentaire au développement de la capacité des bureaux de santé publique de gérer la question de l'équité en matière de santé.

Projets locaux – Aider les partenaires du système à régler les problèmes ensemble

Les membres du système de santé publique de l'Ontario ne peuvent pas réussir s'ils restent isolés. L'initiative des Projets locaux de SPO réunit des représentants des bureaux de santé publique, des universités et d'autres parties prenantes du secteur de la santé publique dans le cadre de projets de recherche appliquée collectifs et d'évaluation.

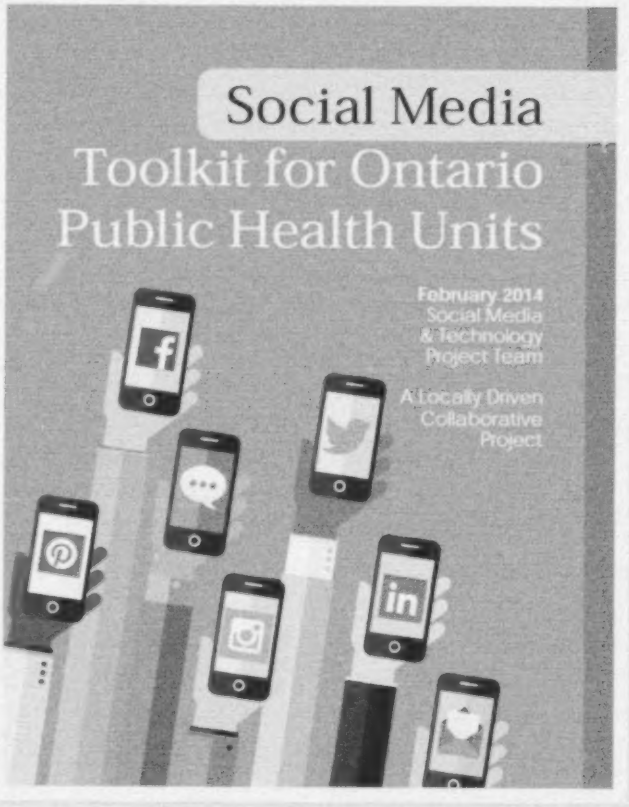
Social Media
Toolkit for Ontario Public Health Units
February 2014
Social Media & Technology Project Team
A Locally Driven Collaborative Project

Chaque année, cinq à six projets sont sélectionnés par processus collectif d'établissement des priorités. Les projets portent sur des sujets, des interventions ou des programmes liés à des questions de santé publique importantes qui touchent l'ensemble du système de santé publique de l'Ontario. Chaque projet est dirigé par un bureau de santé publique en collaboration avec trois à six autres bureaux de santé publique. SPO travaille en étroite collaboration avec ces équipes tout au long de l'année ou deux nécessaires pour réaliser le projet pour fournir un appui dans la conception de la recherche, la méthodologie, les questions d'éthique et l'échange de connaissances.

Parmi les réussites de cette initiative :

- *Engaging Community-based Organizations in Fall Prevention for Older Adults: Moving from Research to Action* (faire participer les organisations communautaires à la prévention des chutes chez les personnes âgées : passer de la recherche à l'action).
  La chute est une cause courante de blessure pour les personnes âgées, mais on peut la prévenir dans la plupart des cas.
  Des représentants de 10 bureaux de santé publique, de départements de recherche universitaires et d'une fondation ont étudié les attitudes, les connaissances et les pratiques de prévention des chutes des employés d'organisations qui servent les personnes âgées. Les employés croyaient que les activités de prévention des chutes (p. ex., programmes d'exercices, examens des médicaments, évaluation de la vision) sont bénéfiques, mais la plupart pensaient mal connaître ces stratégies ou ne se faisaient pas confiance pour les appliquer. L'équipe entame maintenant un projet de suivi sur les cas exemplaires où des professionnels de la santé publique ont aidé des fournisseurs de services à élaborer des initiatives de prévention des chutes.
- *Analyzing the Effectiveness of Social Media Planning, Implementation, and Evaluation at Health Units in Ontario* (analyser l'efficacité de la planification, de la mise en œuvre et de l'évaluation relative aux médias sociaux dans les bureaux de santé publique de l'Ontario).
  Des représentants de six bureaux de santé publique ont évalué les façons dont les bureaux de santé publique de l'Ontario utilisent les médias sociaux et ont examiné les pratiques exemplaires des leaders en matière de médias sociaux. L'équipe a élaboré une trousse d'outils à l'intention des bureaux de santé publique de l'Ontario pour guider leurs activités de planification et de mise en œuvre en ce qui concerne les médias sociaux.

Mener la recherche en santé publique

SPO apporte une contribution considérable à la somme croissante de connaissances en santé publique, grâce à ses chercheurs reconnus mondialement qui travaillent dans un éventail diversifié de domaines et de disciplines.

Les recherches de SPO ont une portée étendue et s'appuient sur les quatre piliers de la recherche en santé des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) : biomédical, clinique, systèmes et services de santé, et facteurs sociaux, culturels et environnementaux influant sur la santé des populations. Dans tous les cas, la recherche effectuée chez nous est pertinente et fait preuve d'excellence scientifique.

Prenons par exemple un seul concours de subventions des IRSC en 2013-2014. Les équipes de recherche de SPO ont reçu des subventions totalisant plus de 1 million de dollars pour étudier les maladies cardiovasculaires, la pollution de l'air, un nouveau système visant à favoriser une alimentation plus saine, ainsi que les stratégies de lutte contre le virus du Nil occidental. À elle seule, la portée de ces projets témoigne des capacités diversifiées des chercheurs de SPO en matière de prévention des maladies.

Les quatre projets suivants reflètent la diversité des intérêts et des impacts de SPO : un outil relatif au risque de diabète couru par la population, une application en ligne qui surveille la propagation de la tuberculose, un rapport sur le risque de cancer du poumon associé au radon, et l'étiquetage des éléments nutritifs des plats proposés dans les menus. Les sujets varient, mais pris collectivement, ces projets montrent comment SPO passe de la recherche à l'action.

Estimer le risque de diabète pour la population afin de guider les stratégies de réduction communautaires

Le nombre de personnes atteintes du diabète de type 2 croît à un taux alarmant au Canada. Selon l'Association canadienne du diabète, 2,7 millions de Canadiens ont le diabète et ce total devrait atteindre 4,2 millions d'ici 2020, soit une augmentation de plus de 50 %. Le diabète représente une grave menace pour la santé de la population, et il exerce une pression énorme sur le système de soins de santé.

SPO cherche des moyens de gérer ce problème critique, en partie au moyen du Diabetes Population Risk Tool (DPoRT). Il s'agit d'un algorithme qui utilise les données tirées d'une enquête sur la population pour estimer le risque futur de diabète et le nombre de cas de diabète dans une population donnée.

En gros, DPoRT tente de faire pour toute une population ce que le médecin fait quand il évalue le risque d'un patient : établir le rôle du comportement, des facteurs de risques et du contexte global afin de déterminer sa probabilité de contracter le diabète. En 2013-2014, un projet de recherche a porté sur l'efficacité d'une approche de mise en œuvre du DPoRT dans les bureaux locaux de santé publique, les gouvernements provinciaux et les autorités régionales de la santé d'autres provinces au moyen d'une équipe qui centraliserait les connaissances.

Grâce au DPoRT, les décideurs et les planificateurs de programmes peuvent examiner l'influence de certains facteurs de risque sur le futur fardeau de la maladie. En fin de compte, l'outil peut aider les partenaires du secteur de la santé à déterminer les avantages possibles de diverses stratégies de prévention et à les prioriser.

« Lorsqu'ils planifiaient les programmes et les politiques visant à réduire la prévalence des maladies chroniques dans l'ensemble de la population, les décideurs en santé publique devaient auparavant utiliser des données produites dans les milieux cliniques qui concernaient des populations à risque élevé. Depuis l'arrivée du DPoRT, nous pouvons analyser le risque au sein de l'ensemble de la population et planifier les approches les plus efficaces de la prévention pour toute la population. »
Médecin hygiéniste

Capture d'écran de OUT-TB (tuberculose)

Surveiller la propagation de la tuberculose

La tuberculose est une menace majeure pour la santé à l'échelle mondiale en raison des effets de la maladie elle-même et de l'émergence de la tuberculose multirésistante, qui représente maintenant près de 4 pour cent de tous les nouveaux cas de tuberculose dans le monde.

Le laboratoire de tuberculose et de mycobactériologie de SPO est le plus important d'Amérique du Nord. Il traite plus de 65 000 échantillons chaque année et fournit la plupart des tests de diagnostic et de référence de la tuberculose de la province. En raison de ce volume d'analyses, les chercheurs de SPO élaborent constamment de nouveaux outils et processus pour améliorer l'identification des souches de tuberculose, notamment de tuberculose multirésistante.

Étant donné les préoccupations concernant la tuberculose, comment l'Ontario peut-il mieux surveiller les cas? SPO a élaboré et mis en œuvre l'application Ontario Universal Typing – Tuberculosis (OUT-TB) Web, qu'Inforoute Santé du Canada et Agrément Canada ont désignée récemment comme pratique digne d'un leader en matière de systèmes électroniques de renseignements sur la santé intégrés.

OUT-TB Web est une application en ligne hautement sécurisée et protégée par mot de passe qui surveille la propagation de la tuberculose, et qui combine les données des patients et les données démographiques avec des renseignements de laboratoires clés. Cela comprend le génotype (« l'empreinte digitale ») de la souche de chaque cas de tuberculose. À chaque nouveau cas signalé, l'outil OUT-TB Web de SPO fait le suivi de la propagation en temps réel. Il présente les cas et les données connexes visuellement sur des cartes, et les met en contexte avec d'autres renseignements.

Grâce à OUT-TB Web, les utilisateurs des bureaux locaux de santé publique peuvent détecter les éclosions potentielles dans leur collectivité, en déterminer l'origine et comprendre les liens entre les cas. En quelques clics, OUT-TB Web contribue à prévenir la propagation future de la tuberculose.

Rn
Le Radon
en Ontario
Le radon est un gaz radioactif naturel qui cause le cancer du poumon
Il est incolore et inodore
On le retrouve dans des bâtiments comme des maisons, des écoles et des immeubles de bureaux
On trouve du radon partout en Ontario
Le radon représente la deuxième cause de cancer du poumon après le tabagisme.
13%
DES DÉCÈS LIÉS AU CANCER DU POUMON en Ontario sont attribuables au radon.
Cela équivaut au décès de plus de 2 Ontariens par jour en raison d'un cancer du poumon causé par le radon.
Cela représente environ
850
décès liés au cancer du poumon par année en Ontario
CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE AU SUJET DU RADON?
TROUSSE D'ANALYSE DU RADON
Il existe des mesures simples de dépistage et d'atténuation du radon. Vous pouvez vous procurer une trousse d'analyse à votre quincaillerie locale.
EN TANT QUE SOCIÉTÉ, QUE POUVONS-NOUS FAIRE AU SUJET DU RADON?
Les codes du bâtiment peuvent aider à maîtriser le taux de radon dans l'air intérieur.

Comprendre les effets du radon

SPO fournit aux décideurs l'information qui leur permet de comprendre et de gérer des problèmes complexes.

Le radon est incolore et inodore, mais pas inoffensif. Ce gaz radioactif est la deuxième cause de cancer du poumon après le tabagisme, selon l'Organisation mondiale de la Santé. Où ce gaz se cache-t-il? Tout naturellement, dans l'environnement partout en Ontario, dans des immeubles comme les domiciles, les écoles et les bureaux.

En 2013, SPO a publié dans la revue *Cancer Causes & Control* un rapport intitulé *Lung Cancer Risk from Radon in Ontario, Canada : How Many Lung Cancers Can We Prevent?* Le rapport quantifiait le fardeau de la maladie associé au radon dans la province – environ 13 %, soit presque 850 décès liés au cancer du poumon chaque année en Ontario.

Le rapport décrivait comment les analyses et les mesures correctives (pour ramener le niveau au niveau de fond) peuvent prévenir une partie des décès causés par les cancers du poumon liés au radon. Des suggestions additionnelles comprenaient la révision des codes du bâtiment afin de maximiser la prévention du radon. Les estimations des risques présentées dans le rapport peuvent faciliter l'affectation des ressources en santé publique et la prise de décision au palier local.

« Santé publique Ontario a calculé le nombre de décès attribuables à l'exposition au radon dans un article publié en ligne le 14 août 2013 et intitulé « Lung Cancer Risk from Radon in Ontario, Canada: How Many Lung Cancers Can We Prevent? » Aujourd'hui, j'aimerais vraiment dire que nous apprécions sincèrement Santé publique Ontario... Le personnel est incroyablement ouvert aux questions concernant non seulement les maladies infectieuses, qui étaient à l'origine la raison d'être de l'organisation, mais aussi à toute question épidémiologique ou toxicologique que vous pourriez poser. »
Citation : Assemblée législative de l'Ontario

[1]Ontario, Assemblée législative, Journal des débats (Hansard), 40e parlement, 2e session, no 57 (12 septembre 2013). Disponible à : http://www.ontla.on.ca/house-proceedings/transcripts/files_pdf/12-SEP-2013_1057.pdf.

Prévenir la maladie chronique : faire du choix le plus sain le choix le plus facile

Quel est l'effet de l'étiquetage des éléments nutritifs sur les aliments offerts? Une étude récente de SPO a comparé la teneur en calories, en sodium et en graisses totales et saturées des aliments offerts dans les menus pour enfants des plus grandes chaînes multinationales de restauration rapide de l'Australie, du Canada, de la Nouvelle-Zélande, du Royaume-Uni (R.-U.) et des États-Unis (É.-U.). Parmi les conclusions : les aliments compris dans les menus pour enfants contenaient beaucoup moins de calories aux É.-U., où l'étiquetage des menus est exigé.

Les chercheurs ont examiné les effets possibles de cette législation ainsi que des recommandations relatives aux cibles volontaires de réduction du sodium au R.-U. Les recherches de SPO sur l'étiquetage des éléments nutritifs dans les supermarchés et les menus des restaurants jettent de la lumière sur la meilleure façon d'informer le public pour qu'il fasse un choix santé.

Directives émises par la médecin hygiéniste en chef

En vertu de la section 24(1) de la *Loi sur l'Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé* (AOPPS), la médecin hygiéniste en chef de l'Ontario peut émettre des directives écrites à Santé publique Ontario pour obtenir des conseils scientifiques et techniques et offrir un soutien opérationnel à toute personne ou entité en situation d'éclosions ou d'urgence ayant des impacts sur la santé. Au cours de l'exercice 2013-2014, la médecin hygiéniste en chef n'a émis aucune directive officielle.

Rapport sur les résultats et le rendement de 2013-2014

Plan d'activités 2013-2016, section 4

Le plan d'activités 2013-2016 de SPO décrit les activités de base (initiatives prioritaires et en cours) établies conformément aux objectifs organisationnels et aux objectifs fondamentaux de notre premier plan stratégique 2010-13.

Les tableaux ci-dessous résument l'état d'avancement de chaque initiative de base au 31 mars 2014.

Objectif : Information de haute qualité

INITIATIVES PRIORITAIRES	TERMINÉE	SUR LA BONNE VOIE	NON TERMINÉE
Améliorer les services de données et d'analyse centraux fournis aux clients (comme les bureaux locaux de santé publique) et aux parties prenantes. Nous ferons ce qui suit : • Appuyer l'élaboration et la mise à jour des définitions des principaux indicateurs de la santé publique élaborés par l'Association of Public Health Epidemiologists in Ontario. • Créer de nouveaux domaines d'intérêt (y compris le comportement et la santé, l'incidence du cancer et le dépistage précoce, la prévention des traumatismes, la prévention des toxicomanies et la santé génésique) pour les indicateurs clés de la santé publique des « Snapshots » - une collection de tableaux de bord interactifs présentés sous forme de cartes qui illustrent des tendances géographiques et temporelles - en tant qu'outils en ligne interactifs sur notre site Web (santépubliqueontario.ca). • Créer le domaine des maladies transmissibles pour l'outil de recherche interactif de notre site Web.	✓		
Élaborer et publier un profil de santé de l'Ontario électronique complet pour appuyer les travaux des clients locaux du secteur de la santé publique concernant la norme fondamentale.		✓	
Collaborer avec les partenaires clés à l'élaboration d'une base de données complète sur la santé de la population. Exemples : • conclusion d'une entente de partage des données avec le Registre et réseau des bons résultats dès la naissance (BORN); • conclusion d'une entente de partage des données avec le Centre de toxicomanie et de santé mentale relativement aux données du Sondage sur la consommation de drogues parmi les élèves de l'Ontario.		✓	
Améliorer le cadre de surveillance provincial des maladies infectieuses en achevant la stratégie de surveillance des maladies infectieuses (SSMI) de SPO, en examinant les recommandations et en élaborant un plan de mise en œuvre (qui intégrera les activités de surveillance en laboratoire). Nous ferons ce qui suit : • Élaborer des recommandations relatives aux aspects prioritaires à traiter et un plan de mise en œuvre et de durabilité de trois ans pour la SSMI. • Collaborer avec le MSSLD pour intégrer la SSMI à une stratégie de surveillance provinciale plus globale. • Communiquer aux parties prenantes de l'Ontario les étapes de la mise en œuvre de la SSMI. • Achever la stratégie de surveillance en laboratoire pour assurer l'harmonisation organisationnelle de toutes les stratégies de surveillance, en examinant les possibilités concernant l'accès des analyses en laboratoire et des données de surveillance aux fins de la détection précoce et de la surveillance des groupes et des éclosions en Ontario. • Jouer un rôle de leader dans l'évaluation et la mise en œuvre au sein de SPO du système Panorama pour améliorer l'infrastructure de surveillance.		✓	
Continuer à améliorer l'information mise à la disposition de nos clients en utilisant les diagnostics moléculaires, la génomique et la bio-informatique aux fins de la détection, de l'identification et de la surveillance en laboratoire des pathogènes.		✓	
Achever l'élaboration d'une proposition concernant l'établissement d'un système de suivi ou de surveillance des indicateurs de la santé environnementale pour l'Ontario afin d'améliorer la compréhension de l'impact du milieu physique (naturel et bâti) sur la santé publique.			✓ Note 1
Élaborer un système d'information géographique pour les données relatives au bruit, aux rayonnements non ionisants et à l'air produites lors de l'utilisation par SPO et les bureaux de santé publique d'instruments de mesures environnementales.	✓ Note 2		

Initiatives en cours

Les activités en cours suivantes de SPO liées à l'objectif de fournir de l'information de haute qualité continuent à produire des résultats :

- Nous avons effectué 5,1 millions d'analyses de laboratoire et communiqué les résultats aux fournisseurs de soins de santé, aux laboratoires privés et aux responsables de la santé publique, le cas échéant.
- Nous avons élaboré ou mis à jour 15 bulletins Labstract fournissant aux clients des renseignements additionnels sur les analyses en laboratoire.
- Nous avons produit plus de 400 rapports de surveillance réguliers et annuels (pour en savoir plus, voir « Rapport d'étape : plan d'activités 2013-2016, section 8 – engagements volumétriques »).
- Nous avons élaboré 43 produits de connaissance pour appuyer les clients et les parties prenantes (pour en savoir plus, voir « Rapport d'étape : plan d'activités 2013-2016, section 8 – engagements volumétriques »).
- Nous avons participé et contribué aux activités de comités et de conseils consultatifs scientifiques provinciaux, nationaux et internationaux et d'autres organisations pertinentes.

Notes :

[1] Une ébauche de discussion préliminaire a été développée, ce qui a servi de base pour un atelier de consultation avec des parties prenantes invitées au cours du dernier trimestre. Des travaux supplémentaires sur l'élaboration de la proposition seront effectués en 2014-2015.

[2] Le système géographique a été élaboré et achevé en ce qui concerne les données relatives au bruit. Des modifications seront nécessaires pour les données sur les rayonnements et l'air.

Légende – avancement

Terminée : Initiative terminée au plus tard le 31 mars 2014
Sur la bonne voie : Initiative en cours respectant les délais fixés
Non terminée : Initiative non terminée au 31 mars 2014

Objectif : Meilleure production et application des connaissances

INITIATIVES PRIORITAIRES	TERMINÉE	SUR LA BONNE VOIE	NON TERMINÉE
Fournir un soutien scientifique et technique aux fins de l'examen de l'immunisation du MSSLD en dirigeant le groupe de travail sur les données probantes scientifiques et en siégeant au comité d'orientation.	✓		
Appuyer la mise en œuvre de la nouvelle version du protocole sur les effets nocifs de l'immunisation aux termes des Normes de santé publique de l'Ontario (NSPO) et analyser les effets secondaires suivant l'immunisation pour produire un rapport sur la surveillance de l'innocuité des vaccins.	✓		
Surveiller les taux de résistance aux antimicrobiens en Ontario : • utiliser les données sur la susceptibilité aux antimicrobiens produites par le système informatique des laboratoires pour appuyer le projet; • élaborer des plans de faisabilité pour évaluer la création d'un réseau de laboratoires sentinelles qui surveilleraient les taux de résistance aux antimicrobiens en Ontario.		✓	
Examiner les recommandations découlant de l'évaluation du programme Lavez-vous les mains et élaborer un plan de mise en œuvre pour favoriser l'hygiène des mains dans les hôpitaux, les établissements de soins de longue durée et les établissements de soins de santé communautaires de l'Ontario.		✓	
Gérer le programme d'apprentissage en ligne sur les compétences de base en prévention et en contrôle des infections pour aider les fournisseurs de soins de santé de première ligne à intégrer les principes de base de la prévention et du contrôle des infections à leurs activités quotidiennes. Nous ferons ce qui suit : • commencer l'évaluation de l'effet du module d'apprentissage en ligne concernant les activités régulières sur les pratiques de prévention et de contrôle des infections; • achever l'élaboration du module sur les précautions additionnelles pour appuyer les pratiques de prévention et de contrôle des infections dans l'ensemble du secteur des soins de santé.		✓	
Aider le ministère de l'Éducation à évaluer l'initiative relative à la politique Activité physique quotidienne lorsqu'il y aura entente sur la portée du projet.	✓		
Entreprendre la phase 2 (2013-2014) de l'évaluation de la mise en œuvre du programme « Bébés en santé, enfants en santé » pour le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse.	✓		

Légende – avancement
Terminée : Initiative terminée au plus tard le 31 mars 2014
Sur la bonne voie : Initiative en cours respectant les délais fixés
Non terminée : Initiative non terminée au 31 mars 2014

Initiatives en cours

Les activités en cours suivantes de SPO liées à l'objectif d'une meilleure production et application des connaissances continuent à produire des résultats :

- Nous avons formé des comités consultatifs et scientifiques pour analyser des questions spécifiques dont la priorité est établie par les responsables des politiques.
- En collaboration avec l'Association pour la santé publique de l'Ontario et l'Association des agences locales de santé publique, SPO a organisé le Congrès de santé publique de l'Ontario (TOPHC). Le congrès annuel de trois jours offre divers moyens de s'informer, y compris des séances plénières avec les meilleurs experts du monde, des ateliers pratiques, des exposés de recherche, des affiches et des discussions en groupe, ainsi que de multiples possibilités de réseautage avec les collègues du secteur de la santé publique. L'activité a attiré 750 participants, dont des professionnels de la santé publique de première ligne, des médecins hygiénistes, des gestionnaires, des chercheurs et des parties prenantes du gouvernement.
- Nous avons appuyé des fonctions clés de la pratique en santé publique dans les domaines de la recherche appliquée, de l'élaboration et de l'évaluation de programmes, de la formation et du développement professionnel, et de l'échange de connaissances dans le cadre du programme du réseau d'échange de connaissances sur la recherche partagée, avec les conseils du Comité consultatif sur la recherche, l'éducation et l'échange de connaissances.
- Nous avons aidé des clients et des parties prenantes à gérer les inégalités en matière de santé par les moyens suivants :
  - des activités de production de connaissances, y compris des projets de recherche sur l'application des outils d'évaluation de l'impact sur l'équité en matière de santé (EIES);
  - des activités de synthèse des connaissances qui permettent d'examiner et d'analyser les inégalités en matière de santé dans des rapports spécifiques de SPO;
  - des activités d'échange de connaissances, y compris des webinaires et un soutien pour la formation à l'EIES;
  - des initiatives de développement des capacités, y compris l'intégration des indices de marginalisation et de privation aux produits d'analyse.
- Nous avons consulté les partenaires provinciaux de l'Étude sur la santé Ontario et d'autres parties prenantes pour élaborer un programme de recherche de niveau mondial portant sur :
  - le traitement et l'entreposage des spécimens précieux sur le plan scientifique;
  - a recherche longitudinale sur la santé de la population;
  - la participation aux activités des comités scientifiques et exécutifs de l'Étude et des groupes de travail connexes (environnement, maladies infectieuses, éthique, etc.).
- Nous avons publié des manuscrits dans des revues examinées par des pairs et présenté des extraits à des conférences scientifiques pour favoriser le transfert et l'échange de connaissances découlant des initiatives de recherche de SPO (pour en savoir plus, voir « Rapport d'étape : plan d'activités 2013-2016, section 8 – engagements volumétriques »).
- Nous avons élaboré 23 protocoles de recherche examinés par des pairs afin d'atteindre d'importants objectifs liés aux programmes de santé publique et à la science des laboratoires de santé publique, en collaboration avec des partenaires universitaires et des parties prenantes en santé publique.
- Nous avons établi ou maintenu des partenariats universitaires pour favoriser l'amélioration des possibilités de formation et de développement des capacités, y compris 139 stages (résidents, boursiers et stagiaires) et occasions d'échange de connaissances.
- Nous avons fourni une formation professionnelle au personnel du MSSLD, des bureaux de santé publique, des fournisseurs de soins de santé et d'autres clients (pour en savoir plus, voir « Rapport d'étape : plan d'activités 2013-2016, section 8 – engagements volumétriques »).
- Nous avons fourni une assistance scientifique et technique ainsi que des services de formation afin de soutenir la mise en œuvre des Normes de santé publique de l'Ontario.

Objectif : Appui accru aux professionnels et aux décideurs

INITIATIVES PRIORITAIRES	TERMINÉE	SUR LA BONNE VOIE	NON TERMINÉE
Appuyer la MHC dans l'élaboration et la mise en œuvre d'initiatives stratégiques mentionnées dans le Plan stratégique pour le secteur de la santé publique.	✓		
Appuyer les réunions du Comité mixte de liaison de SPO et de la Division de la santé publique (DSP) du MSSLD et y participer pour favoriser l'harmonisation de la planification et des travaux de la DSP et de SPO, l'établissement des priorités, l'échange d'information et la coordination des activités.	✓		
Appuyer le Conseil de leadership pour la santé publique et collaborer avec le MSSLD pour établir des comités sectoriels chargés des domaines clés suivants : • optimiser le développement humain sain; • améliorer la prévention et le contrôle des maladies infectieuses; • améliorer la santé en réduisant les maladies et les blessures évitables; • promouvoir des milieux naturels et bâtis sains; • renforcer la capacité, l'infrastructure et la préparation aux situations d'urgence du secteur de la santé publique.	✓		
Le cas échéant, fournir un soutien scientifique et technique relativement aux rapports annuels et spéciaux et aux déclarations de la MHC.	✓		
Aider le MSSLD, sur demande, à élaborer une stratégie des ressources humaines dans le domaine de la santé publique en fournissant un soutien scientifique et technique et en participant aux activités du comité au besoin.			Note 1
Fournir un soutien scientifique et technique aux fins de l'élaboration du Plan ontarien d'intervention contre la grippe.			Note 1
Fournir un soutien scientifique et technique aux fins de l'élaboration d'un document d'encadrement sur les populations prioritaires pour aider les bureaux locaux de santé publique à satisfaire aux exigences de la norme fondamentale.		✓	
Fournir un soutien scientifique et technique au processus « evergreen » des NSPO, y compris participer, le cas échéant, aux activités des groupes consultatifs qui examinent les normes, les protocoles, les documents d'encadrement et les annexes du protocole sur les maladies infectieuses. Fournir des recommandations sur le renforcement des dispositions des NSPO concernant l'équité.		✓	
Fournir un soutien scientifique et technique aux fins d'un examen du Programme universel de vaccination contre la grippe.			Note 1
Fournir des conseils scientifiques et techniques et un soutien aux projets provinciaux de technologie de l'information (TI) en matière de surveillance ou de contrôle des maladies et d'analyse en laboratoire, en insistant sur la planification de la configuration, de la mise en œuvre et du déploiement de Panorama.		✓	
Appuyer le projet provincial de TI appelé Système d'information de laboratoire de l'Ontario afin d'améliorer la surveillance et le contrôle des maladies.		✓	
Effectuer une identification des dangers et évaluation des risques concernant les maladies transmissibles pour les Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015 et guider la planification de la gestion des conséquences liées à la santé publique et au système de santé (laboratoires, prévention et contrôle des maladies transmissibles, préparation aux situations d'urgence).	✓		

Notes :
[1]Aucune demande de soution liée à ces initiatives n'a été reçue du MSSLD en 2013-2014.

Légende – avancement
Terminée : Initiative terminée au plus tard le 31 mars 2014
Sur la bonne voie : Initiative en cours respectant les délais fixés
Non terminée : Initiative non terminée au 31 mars 2014

Initiatives en cours

Les activités en cours suivantes de SPO liées à l'objectif d'un appui accru aux professionnels et aux décideurs continuent à produire des résultats :

- Nous avons aidé la Division de la santé publique (DSP) à gérer les questions régulières et les incidents en faisant ce qui suit :
  - assurer la disponibilité sur appel 24 h sur 24 et 7 jours sur 7 des services de laboratoire et des services scientifiques en cas d'urgence;
  - produire des rapports d'état quotidiens qui intègrent les derniers renseignements et rapports de recherche sur les questions actuelles et émergentes afin d'appuyer les activités régulière de vigilance et de prise de décision;
  - participer aux rondes de surveillance du matin et faire le suivi sur demande;
  - sur demande, participer aux évaluations conjointes des incidents.
- Nous avons appuyé la DSP en fournissant des conseils scientifiques et techniques dans des domaines comme la gestion du rendement en santé publique, les indicateurs prévus par les ententes de reddition de comptes et les cadres de gestion du risque.
- Nous sommes intervenus, dans les limites de notre mandat et en partenariat avec le MSSLD, les bureaux locaux de santé publique et les établissements de soins de santé au besoin, pour gérer des éclosions de maladies infectieuses et des questions de contrôle des infections dans des établissements de soins de santé et communautaires, y compris 24 demandes de soutien sur le terrain en matière d'enquête et de gestion de cas, 26 demandes de gestion d'éclosion, 14 demandes d'enquête sur des groupes de cas, 2 demandes d'enquête sur des dangers pour la santé, 4 demandes de gestion d'urgence et 374 demandes de soutien en matière de surveillance.
- Par le biais des Centres de ressources en promotion de la santé (CRPS), nous avons participé à la coordination et à la prestation de services dans les domaines suivants :
  - soutien technique à la planification;
  - activités de communication, d'information et d'échange de connaissances pour les produits des CRPS de SPO (p. ex., modèle d'intervention et plans de programmes en ligne portant sur les NSPO et les documents d'encadrement au niveau du conseil de santé);
  - planification et prestation d'ateliers de formation et de développement des capacités, de consultations et de renvois par le biais des CRPS (pour en savoir plus, voir « Rapport d'étape : plan d'activités 2013-2016, section 8 – engagements volumétriques »).
- Nous avons amélioré les relations locales et régionales avec les parties prenantes de la province afin d'assurer des services efficaces et sensibles de formation, de soutien et de développement de programme en matière de prévention et de contrôle des infections.
- Nous avons tiré parti de nos RICN et de leur intégration aux activités et aux processus centraux (p. ex., CCPMI, autres initiatives d'élaboration, de formation et de politiques relatives aux lignes directrices en matière de prévention et de contrôle des infections, communications) afin de fournir un éventail intégré et complet de services aux niveaux local et provincial.
- Nous avons renforcé les équipes intersectorielles de SPO à l'égard de l'intervention de laboratoire et scientifique sur le terrain, et pour élaborer des plans de préparation en prévision de certains événements majeurs, y compris les Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015.
- Nous avons fourni un soutien de laboratoire clinique aux clients par le biais du Centre de service à la clientèle et des consultations dirigées par des microbiologistes médicaux de laboratoire et cliniciens.
- Nous avons prêté du matériel d'évaluation environnementale aux bureaux locaux de santé publique à 20 occasions.
- Nous avons fourni un soutien scientifique concernant les effets sur la santé en cas d'urgence environnementale et toxicologique, comme une contamination de l'eau en bouteille.
- Nous avons fourni un soutien en matière de services de bibliothèque aux bibliothèques centrales de la DSP et de SPO; nous avons notamment répondu à 1 104 demandes du MSSLD et géré l'accès coordonné à des bases de données et à des revues pour tous les bureaux de santé publique.
- Nous avons élaboré et fourni un éventail de services de soutien en matière d'éthique à SPO et aux bureaux locaux de santé publique, favorisant ainsi une culture d'intégrité éthique à toutes les étapes des initiatives de santé publique.
- Nous avons continué à appuyer l'initiative des Projets locaux, y compris l'achèvement de projets de la phase 2 et le lancement de projets de la phase 3.
- Nous avons renforcé les liens entre les RICN et les parties prenantes locales et régionales en répondant à plus de 1 450 demandes de soutien.
- Nous avons établi et maintenu des comités consultatifs pour réaliser les objectifs de santé publique et fournir un soutien scientifique et technique, conformément à notre obligation envers le gouvernement.

Objectifs fondamentaux : Bâtir l'organisation, créer des partenariats et améliorer la capacité du système

INITIATIVES PRIORITAIRES	TERMINÉE	SUR LA BONNE VOIE	NON TERMINÉE
Achever et lancer le second plan stratégique (2014-2019) de SPO, en l'harmonisant avec le nouveau Plan stratégique pour le secteur de la santé publique et notre mandat.	✓		
Continuer de développer la présence régionale de SPO en Ontario et intégrer les programmes et les services offerts lorsque cela permet d'atteindre les objectifs des programmes : • assurer l'accès constant aux services de laboratoire dans le Sud-Ouest de l'Ontario et la modernisation de nos laboratoires régionaux; • poursuivre les alliances stratégiques entre les unités de SPO et avec les partenaires pour répondre aux besoins régionaux; • renforcer les modèles de prestation régionaux au moyen de services partagés, d'initiatives de recherche et de services de développement des capacités.	✓		
Accroître les options de programmes et de prestation de services en ligne pour nos clients comme suit : • un nouveau site Web externe qui intègre tous les documents et programmes transférés et constitue un guichet unique pour l'accès aux programmes et aux services de SPO; • la fourniture d'une plateforme en ligne interrogeable qui donne aux clients l'accès à l'information sur notre rôle, nos fonctions et nos services (p. ex., répertoire de coordonnées en ligne, bibliothèque électronique des produits de SPO, catalogue interactif des séances et des activités de formation); • accès accru aux outils de laboratoire, aux guides de prélèvement, aux formulaires et aux données (accès ouvert ou protégé par mot de passe, le cas échéant); • l'intégration efficace des séances d'apprentissage et de formation en ligne (p. ex., webinaires et cours d'apprentissage en ligne archivés); • la mise en œuvre d'une plateforme de renseignements organisationnels et d'outils interactifs pour l'analyse adaptée au client des renseignements sur l'évaluation et la surveillance de la santé de la population; • l'expansion du répertoire électronique des documents et des ressources pour qu'il comprenne tous les documents et produits transférés.	✓		
Continuer de renforcer la base des services corporatifs de SPO en mettant l'accent sur l'amélioration de l'efficience, de l'efficacité et des services, et sur le renforcement des structures et des processus de gestion. Exemples de ces types de changements : l'établissement de normes internes de service à la clientèle et l'amélioration de notre système de gestion des cas d'invalidité des employés.	✓		
Continuer l'élaboration du programme de gestion du risque de SPO.	✓		
Achever la vérification interne annuelle, conformément aux priorités établies par le conseil par le biais du Comité permanent de la vérification et des finances.	✓		
Continuer de concevoir et de mettre en œuvre des politiques et des procédures concernant la garde des données en possession de SPO, y compris leur accès, leur utilisation, leur conservation, leur contrôle et leur divulgation, et des renseignements personnels sur la santé : • assurer la conformité aux exigences législatives et réglementaires; • au besoin, évaluer les incidences sur la protection de la vie privée en ce qui concerne les systèmes et les données conservées.	✓		
Faire participer les leaders et le personnel de SPO aux activités favorisant l'engagement des employés en faisant ce qui suit : • encourager le personnel et les leaders à créer « un seul SPO » en utilisant l'information partagée au moyen du processus de planification stratégique; • préparer le premier sondage sur l'engagement des employés de SPO prévu pour 2014-15.	✓		
Renouvellement des installations : • Installer à MaRS 2, au cœur de Toronto, un nouveau laboratoire qui remplacera les installations de Resources Road). • Sous réserve de l'approbation du gouvernement, planifier et installer un nouvel entrepôt pour la RGT et un lieu de stockage à long terme des échantillons pour remplacer les installations actuelles de Resources Road. • Sous réserve de l'approbation du gouvernement, planifier et mettre en œuvre le remplacement du laboratoire de London. • Sous réserve de l'approbation du gouvernement, agrandir les locaux du 480, avenue University pour favoriser le développement prévu de nos programmes de sciences et de santé publique.		✓	
Mettre en œuvre une méthodologie pour quantifier les ressources humaines nécessaires en ce qui concerne les analyses de laboratoire, déterminer et surveiller les indicateurs de rendement des travaux, et réviser la méthodologie au besoin.	✓		

Initiatives en cours

Les activités en cours suivantes de SPO liées aux objectifs fondamentaux (bâtir l'organisation, créer des partenariats et améliorer la capacité du système) continuent à produire des résultats :

- Nous avons continué à mettre en œuvre un système de gestion des relations avec les parties prenantes afin de gérer efficacement les demandes et les communications des clients.
- Nous avons continué à mettre l'accent sur l'optimisation des laboratoires (p. ex., amélioration des processus en vue du déménagement à MaRS, ainsi qu'améliorations et changements apportés au système d'information des laboratoires).
- Nous avons renouvelé les accréditations de l'Ontario Laboratory Accreditation et de la Canadian Association of Laboratory Accreditation. Les laboratoires de Hamilton, de Sault Ste. Marie et d'Orillia ont été ré-accrédités en 2013-2014.
- Nous avons amélioré les connaissances, les compétences et les aptitudes du personnel de SPO au moyen de séances de formation continue, y compris 50 séances d'orientation, 12 activités d'équipe, 5 ateliers internes d'apprentissage et de perfectionnement, 2 ateliers professionnels en administration, 4 ateliers sur la santé au travail et 16 séances d'information des ressources humaines. De plus, le personnel a participé à des cours de la fonction publique de l'Ontario et plusieurs gestionnaires ont suivi une formation externe en gestion.
- Nous avons fourni des services d'obtention de subvention pour appuyer les demandes et les activités de mise en œuvre relatives aux projets de recherche financés à l'externe. L'exercice 2013-2014 a marqué la première année complète d'activité du comité d'éthique de SPO.
- Nous avons actualisé le plan de gestion des situations d'urgence de SPO (y compris le plan de continuité des opérations).
- Nous avons appuyé et amélioré les processus, les pratiques et les systèmes liés à la gouvernance et à la gestion générales afin de garantir que SPO gère ses ressources de façon à favoriser la réalisation de son mandat scientifique et technique et à rendre des comptes de façon appropriée.
- Nous avons produit la nouvelle vision et la nouvelle orientation du programme du Centre Sheela Basrur, y compris :
  - nous avons octroyé les bourses annuelles d'études et de communication et les programmes de formation aux médias;
  - nous avons dirigé la planification et la tenue du sixième symposium annuel dont le thème était « Public Health Communication in a Changing World »;
  - nous avons géré les relations avec les donateurs.

Légende – avancement
Terminée : Initiative terminée au plus tard le 31 mars 2014
Sur la bonne voie : Initiative en cours respectant les délais fixés
Non terminée : Initiative non terminée au 31 mars 2014

Rapport d'étape : plan d'activités 2013-2016
Section 8 – engagements volumétriques

Le tableau qui suit indique les activités de base de la section 4 à l'égard desquelles SPO a établi des cibles volumétriques annuelles pour 2013-2014. Le cas échéant, les aspects prioritaires étaient déterminés au cours de l'exercice selon les priorités établies par le Comité mixte de liaison, le Conseil de leadership pour la santé publique et les demandes de la MHC, des ministères et d'autres clients, ainsi que par notre analyse des questions émergentes et nos plans de travail.

Cibles volumétriques pour les activités de base

ACTIVITÉS DE BASE	Cible 2013-2014	Réalité 2013-2014
LIÉE PRINCIPALEMENT À L'OBJECTIF DE L'INFORMATION DE HAUTE QUALITÉ		
Tests de laboratoire	4,3 millions	5,1 millions
Production de rapports de surveillance :		
• Rapports de surveillance quotidiens	252	252
• Avis hebdomadaires du Système intégré d'information sur la santé publique	50	52
• Rapports de SPO sur la santé respiratoire – Rapports sur les pathogènes respiratoires	50	51
– Bulletins de l'Ontario sur les virus respiratoires	50	51
• Rapports de surveillance (saisonniers) du virus du Nil occidental		15
• Rapports de surveillance mensuels	12	12
• Rapport de surveillance annuel	1	2[1]
• Rapports annuels sur les vaccins – Rapport sur la couverture	1	1
– Rapport sur l'innocuité	1	1
• Rapports techniques majeurs sur la santé de la population et la santé environnementale	1-2	1
Produits de connaissance pour aider les clients et les parties prenantes		
• Rapports de synthèse de connaissances	4-5	4
• Analyses documentaires en réponse à des questions pour résumer un corpus de données probantes publiées	7-8	20[2]
• Lignes directrices cliniques pour faciliter les décisions des fournisseurs et des patients sur les soins de santé appropriés	1-2	5[3]
• Rapports d'évaluation pour faciliter l'examen de programmes ou de politiques	5-7	1[4]
• Analyses environnementales ou territoriales	4-6	2[5]
LIÉE PRINCIPALEMENT À L'OBJECTIF D'UNE MEILLEURE PRODUCTION ET APPLICATION DES CONNAISSANCES		
Produire des résumés et des publications revus par les pairs pour favoriser l'échange de connaissances		
• Résumés (sous forme d'exposés, d'affiches ou d'ateliers) donnés aux conférences scientifiques	40	138[6]
• Manuscrits pour faciliter la communication générale des résultats de recherche à l'échelle internationale[7]	50	129
• Élaborer des protocoles de recherche revus par les pairs pour gérer des priorités importantes des programmes de santé publique et de la science des laboratoires de santé publique	25	23[8]
• Co-parrainer des activités de développement professionnel pour les associations de professionnels de la santé publique et d'autres groupes de professionnels	12	12
Donner des séances de formation sur le contrôle des infections dans les établissements de santé et communautaires (par le biais des RICN)	350	529
LIÉE PRINCIPALEMENT À L'OBJECTIF D'UN APPUI ACCRU AUX PROFESSIONNELS ET AUX DÉCIDEURS		
Planifier et réaliser par le biais des quatre Centres de ressources en promotion de la santé :		
• Ateliers de formation et de développement des capacités	80-100	140
• Consultations	250	659[9]
• Renvois	120	316

Notes :

1. Comprend les rapports annuels sur les tendances relatives aux maladies à déclaration obligatoire en Ontario et les maladies à transmission vectorielle.
2. Le chiffre réel comprend les analyses documentaires, les examens documentaires rapides et les synopsis d'articles particuliers, qui sont tous classés dans une catégorie de rapports en 2013-2014.
3. Comprend les lignes directrices sur : MERS-CoV, SGA, hépatite A, H7N9, nettoyage et stérilisation de l'équipement médical. De plus, 11 documents de pratiques exemplaires et d'encadrement ont été achevés mais n'ont pas été comptés ailleurs dans le tableau.
4. Cette activité est le résultat de requêtes externes et de demandes de la part de nos clients, tous deux hors du contrôle de SPO. Le rapport mentionné est celui de l'évaluation du programme « Bébés en santé, enfants en santé », un exercice majeur d'évaluation publié en trois parties au cours de l'année fiscale. Il faut aussi noter que le tableau indique clairement qu'il existe d'autres types de requêtes de clients faisant face à des activités pour lesquelles les résultats surpassent les cibles établies.
5. Comprend les analyses autonomes seulement. De plus, cinq analyses territoriales ont été effectuées dans le cadre d'autres produits de connaissance de SPO.
6. Des membres du personnel de SPO ont été responsables de 83 résumés et ont été co-auteurs de 55 résumés.
7. Aussi compris à l'indicateur no 3 du tableau de bord.
8. Le rendement dépend du moment choisi et de l'accent mis par les agences externes de financement dont les cycles de mise en œuvre sont hors du contrôle de SPO, ainsi que l'étendue et la portée des protocoles propre à chaque projet.
9. L'introduction de plans de développement des capacités des bureaux de santé publique a entraîné une augmentation rapide du nombre de demandes de consultation au cours de l'exercice. En outre, la définition de « consultation » a changé après l'établissement de la cible volumétrique; par conséquent, davantage de services sont considérés comme des consultations.

Tableau de bord : sommaire

Introduction

Le tableau de bord offre une vue d'ensemble du rendement global de SPO par rapport à ses buts stratégiques en traduisant les objectifs stratégiques en un ensemble de mesures du rendement de haut niveau. Le tableau est « équilibré » de deux façons :

(1) il intègre plusieurs aspects de l'organisation, y compris les finances, les processus opérationnels, les clients, ainsi que l'apprentissage et la croissance, et

(2) il permet de faire le suivi des résultats à court terme tout en surveillant les progrès en matière de développement de la capacité et d'acquisition des éléments d'actif qui favorisent la croissance soutenant le rendement futur.

Le tableau comprend 21 indicateurs répartis dans les quatre champs d'intérêt suivants :

- Savoir, information et soutien – Fournir des renseignements pertinents et fiables en temps opportun, accélérer l'acquisition et l'application des connaissances, et fournir un soutien de haute qualité au système de santé publique (7 indicateurs).
- Clients et partenaires – Établir des partenariats et assurer la satisfaction des clients et des partenaires avec nos conseils et notre soutien (5 indicateurs).
- Apprentissage et croissance organisationnels – Créer un lieu de travail conforme aux valeurs et à la philosophie de SPO (3 indicateurs).
- Infrastructure administrative – Assurer les fonctions internes qui soutiennent les travaux scientifiques et techniques de notre organisation (6 indicateurs).

Les indicateurs de rendement choisis pour le tableau de bord sont sensibles au changement sur une base trimestrielle. Les indicateurs provisoires indiqués par « P » sont fondés sur les données disponibles actuellement en ce qui concerne les aspects du rendement que SPO souhaite mesurer et seront remplacés au fil du temps. Les définitions des indicateurs suivent le tableau de bord. Quant à l'établissement des objectifs, des objectifs éloignés ont été fixés dans les trois premiers champs d'intérêt lorsque cela était possible. Pour ce qui est du champ d'intérêt « infrastructure administrative », les objectifs sont généralement fondés sur les normes du secteur.

Tableau de bord 2013-2014

	TYPE	INDICATEUR	AVANCEMENT	CIBLE	T4 RÉEL	T3 RÉEL	T2 RÉEL	T1 RÉEL
SAVOIR, INFORMATION ET SOUTIEN		1. Activités liées aux connaissances terminées						
		1.1 Nombre de produits de connaissance réalisés	○	NA	48	34	40	50
		1.2 Nombre d'activités de soutien scientifique et technique terminées	○	NA	676	730	662	739
		2. Nombre de demandes urgentes traitées	○	NA	65	39	28	25
		3. Nombre d'articles distincts examinés par des pairs publiés par le personnel	●	10	31	37	27	34
		4. Pourcentage d'articles examinés par des pairs publiés dans des revues à grande circulation	⊘	75%	58%	49%	48%	62%
	P	5. Échange de connaissances : Total des visites du site Web externe de SPO (en milliers)	●	90	178[1]	155	139	153
		6. Nombre de séances de formation fournies aux clients externes	●	9	12	13	13	12
		7. Pourcentage de séances de formation externes ayant reçu une évaluation moyenne de 3,5 ou plus (échelle de 5 points)	⊘	100%	75%	85%	92%	75%
CLIENTS ET PARTENAIRES		8. Pourcentage de tests de laboratoire terminés dans le délai prévu	●	90%	99,6%	99,3%	98,7%	99,8%
		9. Pourcentage d'activités liées aux connaissances terminées dans les délais prévus						
		9.1 Pourcentage de produits de connaissance	⊘	95%	94%	95%	96%	95%
		9.2 Pourcentage d'activités de soutien scientifique et technique	●	95%	99%	98%	97%	97%
	P	10. Satisfaction de la clientèle : Nombre de plaintes reçues des clients	●	< 5	4	5	8	8
	P	11. Collaboration : Nombre d'activités et de projets organisés avec des partenaires ou des collaborateurs	○	NA	51	69	36	85
		12. Nombre de mentions dans les médias	●	30	513	393	99	232
APPRENTISSAGE ET CROISSANCE ORGANISATIONNELS[2]	P	13. Adoption de nouveaux outils : Pourcentage de stockage SharePoint	⊘	10%	9,2%	13,9%	14,3%	14,3%
		15. Nombre de placements de stagiaires par type	●	22	29	27	36	47
INFRASTRUCTURE ADMINISTRATIVE		16. Écart entre les dépenses réelles depuis le début de l'exercice et les dépenses prévues	⊗[3]	+/- 1,5%	3,2% non dépensé	7,3% non dépensé	4,2% non dépensé	3,2% non dépensé
		17. Fonds provenant de tiers (en milliers)	●	250$	742$	647$	560$	411$
		18. Pourcentage de fonctionnement des technologies	●	99,5%	99,9%	96,2%	98,9%	99,7%
		19. Nombre moyen de jours de congé de maladie payés par employé	⊘	2,0	2,3	2,2	2,0	2,2
		20. Délai moyen pour doter les postes permanents (jours)	⊗[4]	60	77	70	58	89
		21. Taux de roulement volontaire et involontaire des employés permanents	○	NA	1,26%	1,05%	0,82%	0,82%

Notes :

1. Ce chiffre est une estimation, car le logiciel de surveillance Google Analytics n'a pas fonctionné pendant presque la moitié du trimestre.
2. Indicateur 14 : L'apprentissage du personnel n'est pas présenté dans ce tableau, car il n'a pas été défini ou compilé.
3. Le niveau de dépenses inférieur résulte principalement des provisions antérieures et de celles de l'exercice en cours, des rajustements et des économies associées aux postes vacants.
4. Résulte principalement de l'inclusion du temps passé à examiner et à évaluer les postes, et des postes mis en attente par les chefs concernés.

Légende – avancement

- ● Objectif atteint ou dépassé
- ⊘ Objectif manqué de peu
- ⊗ Objectif manqué de beaucoup
- ○ Objectif non défini

Description des indicateurs actuels

1. **Activités liées aux connaissances terminées** – Nombre total d'activités liées aux connaissances réparties dans deux grandes catégories : (1) les produits de connaissance (p. ex., examen de la documentation scientifique, rapport sur des statistiques, une évaluation ou une question technique, ligne directrice sur une pratique clinique, document de pratiques exemplaires ou directive, etc.); et (2) activités de soutien scientifique et technique (p. ex., consultation, soutien en matière de technologie ou d'informatique, recherche ou récupération de documents, examen ou vérification d'un document d'un client).
2. **Nombre de demandes urgentes traitées** – Comprend toutes les demandes externes auxquelles SPO doit répondre dans les 24 heures.
3. **Nombre d'articles distincts examinés par des pairs publiés par le personnel** – Le nombre total d'articles du personnel de SPO publiés dans des revues d'articles examinés par des pairs.
4. **Pourcentage d'articles examinés par des pairs publiés dans des revues à grande circulation** – Le pourcentage d'articles de SPO publiés dans des revues d'articles examinés par des pairs qui ont une grande circulation internationale.
5. **Total des visites du site Web externe de SPO** – Le nombre de visiteurs du site Web de SPO (www.santepubliqueontario.ca) établi au moyen de Google Analytics.
6. **Nombre de séances de formation offertes aux clients externes** – Le nombre de séances « Formation SPO » offertes à des auditoires externes sur place ou par webinaire.
7. **Pourcentage de séances de formation externes ayant reçu une évaluation moyenne de 3,5 ou plus (échelle de 5 points)** – Le nombre de séances « Formation SPO » auxquelles les participants ont donné une note moyenne d'au moins 3,5 sur 5, divisé par le nombre total de séances « Formation SPO » offertes.
8. **Pourcentage de tests de laboratoire terminés dans le délai prévu** – Le pourcentage de tests de laboratoire terminés dans les délais standard du secteur qui correspondent à ces tests.
9. **Pourcentage d'activités liées aux connaissances terminées dans les délais prévus** – Le pourcentage d'activités liées aux connaissances terminées dans les délais demandés.
10. **Nombre de plaintes reçues des clients** – Le nombre de plaintes reçues des clients et liées aux produits ou aux services de SPO.
11. **Nombre d'activités et de projets organisés avec des partenaires ou des collaborateurs** – Le nombre d'activités et de projets que SPO a organisés en collaboration avec d'autres organismes.
12. **Nombre de mentions dans les médias** – Le nombre de fois que SPO, son personnel, ses produits ou ses services sont mentionnés dans les médias populaires (télévision, radio, imprimés, en ligne).
13. **Pourcentage de stockage Sharepoint** – Le pourcentage des dossiers partagés de SPO stockés sur Microsoft SharePoint.
14. **Apprentissage du personnel** – Indicateur à élaborer.
15. **Nombre de placements de stagiaires par type** – Le nombre de placements de stagiaires, y compris les rotations de résidents en médecine, la supervision des étudiants à la maîtrise et au doctorat, et les stages offerts par SPO.
16. **Écart entre les dépenses réelles depuis le début de l'exercice et les dépenses prévues** – Niveau des dépenses réelles par rapport aux dépenses prévues – reflète la situation financière de SPO à l'égard de son budget.
17. **Fonds provenant de tiers** – Le montant des fonds de recherche que des tiers ont versés à SPO, distribué sur les périodes des subventions.
18. **Pourcentage de fonctionnement des technologies** – Le pourcentage du temps pendant lequel le système d'information des laboratoires, le Système intégré d'information sur la santé publique et les réseaux informatique et de télécommunications de base fonctionnent.
19. **Nombre moyen de jours de congé de maladie payés par employé** – Le nombre moyen de jours de congé de maladie payés pris par les employés à temps plein et à temps partiel.
20. **Délai moyen pour doter les postes permanents** – Le nombre moyen de jours qu'il faut pour doter un poste, à compter de la date d'approbation jusqu'au jour où SPO reçoit l'entente signée par l'employé.
21. **Taux de roulement volontaire et involontaire des employés permanents** – Le pourcentage d'employés permanents qui quittent l'organisme par rapport au nombre total d'employés permanents.

Rapport annuel sur les normes de rendement des laboratoires

Voici un sommaire du rendement annuel des laboratoires de SPO (LSPO) par rapport aux huit normes de rendement précisées dans l'entente de services de 2008, qui fait partie de l'entente sur le transfert des laboratoires conclue entre SPO et le MSSLD.

INDICATEUR DE RENDEMENT	DESCRIPTION	RÉSULTATS DE 2013-2014
1. Évaluation externe de la qualité	Cote de 90 % pour les tests de Quality Management Program – Laboratory Services (QMP-LS) et moyenne de plus de 70 % accordée par la Canadian Association for Laboratory Accreditation (CALA) (écart réduit)	Les LSPO ont reçu une moyenne annuelle de 99 % pour les tests de QMP-LS et une moyenne de 88 % de la CALA (écart réduit).
2. Productivité	Changements dans les types d'analyses et taux de variation des volumes connexes	Volumes d'analyses : Augmentation totale de 3,2 % des tests cliniques et diminution totale de 2,6 % des tests environnementaux par rapport au dernier exercice.
3. Efficience	Délais d'attente médians pour les tests correspondant à 80 % des objectifs du guide de prélèvement d'échantillons des LSPO	Les LSPO ont atteint une moyenne annuelle de 99,7 % pour les délais associés à la culture GC, de 99,8 % pour les tests de confirmation du VIH et de 99,3 % pour les tests d'immunité et de diagnostic relatifs à la rougeole.
4. Satisfaction de la clientèle	Sondage annuel de la clientèle	Sondage réalisé en mars dans le cadre du sondage semestriel sur la satisfaction de la clientèle de SPO.
5. Rendement des employés	Terminer l'évaluation annuelle du rendement de tous les employés des LSPO	L'évaluation annuelle du rendement a été effectuée pour 100 % de la direction et 68 % du personnel non cadre, à l'exclusion des congés et des employés qui ont changé de poste.
6. Certification et titres des employés	Obtenir la totalité des titres et des certifications obligatoires pour le personnel	Tous les employés visés ont les certifications et les titres requis, y compris les technologues de laboratoire médical et les microbiologistes médecins et cliniciens.
7. Déclaration des incidents et gestion des questions d'intérêt	Sommaire annuel des incidents et des questions d'intérêt	Les LSPO atteignent une efficience de plus de 99,99 %; seulement 124 avis de non-conformité ont été donnés en 2013-2014.
8. Utilisation des services d'analyse	Examen annuel d'au moins 10 % des méthodologies ou des utilisations du menu d'analyses pour déterminer le caractère approprié	La totalité du menu d'analyses des LSPO a été examiné en fonction des délais et des renseignements sur les analyses avant le lancement des feuilles d'information sur les tests du nouveau site Web de SPO. Au total, les clients ont reçu 15 bulletins Labstract sur les méthodologies d'analyse nouvelles et révisées.

Rendement financier

Santé publique Ontario confirme avoir reçu du financement du MSSLD et avoir géré ses ressources d'une manière prudente et judicieuse. À la fin de l'exercice, SPO avait équilibré ses recettes et ses dépenses de fonctionnement et avait utilisé la totalité des subventions de fonctionnement reçues du MSSLD à l'égard de l'exercice 2013-2014. En ce qui a trait aux 143 365 000 $ de financement de base opérationnel reçu du MSSLD, une somme de 140 849 000 $ a servi à couvrir les dépenses d'exploitation annuelles et la somme résiduelle de 2 516 000 $ a été utilisée pour couvrir des dépenses pour de l'équipement secondaire et d'autres actifs servant à appuyer les activités de base de SPO.

Les fonds fournis par le MSSLD ont permis à SPO de poursuivre l'élaboration de ses programmes et de faire progresser ses initiatives de renouvellement des laboratoires. SPO reçoit aussi des fonds de tiers qui sont décrits comme « autres subventions » dans les états financiers vérifiés. Comme dans les rapports précédents, les dépenses déclarées comprennent celles qui correspondent aux autres subventions (ces dépenses sont payées exclusivement avec les revenus provenant de tiers).

Rapport sur la responsabilité de la direction

La direction de l'Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (AOPPS) a la responsabilité de préparer les états financiers ci-joints conformément aux normes canadiennes de comptabilité pour les organisations gouvernementales sans but lucratif établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut Canadien des Comptables Agréés.

Lorsqu'elle prépare ces états financiers, la direction choisit les politiques comptables appropriées et utilise son jugement et ses meilleures estimations pour faire état des événements et des transactions à mesure qu'ils surviennent. La direction a déterminé ces montants selon une méthode raisonnable afin que les états financiers soient présentés avec fidélité à tous les égards importants. Les données financières mentionnées dans le présent rapport annuel sont préparées selon la même méthode que celle utilisée pour les états financiers.

L'AOPPS maintient un système de contrôles comptables internes visant à fournir l'assurance raisonnable, à un coût raisonnable, que ses biens sont protégés et que ses transactions sont exécutées et consignées conformément à ses politiques concernant ses activités.

Le conseil d'administration est chargé de veiller à ce que la direction s'acquitte de sa responsabilité en matière de rapports financiers et de contrôles internes, et il a la responsabilité ultime de l'examen et de l'approbation des états financiers. Le conseil s'acquitte de cette responsabilité par l'intermédiaire de son comité permanent de la vérification et des finances. Ce comité se réunit au moins quatre fois par année pour examiner les renseignements financiers vérifiés et non vérifiés. Ernst and Young LLP jouit d'un accès libre et complet à ce comité.

La direction est consciente de sa responsabilité à l'égard de la fourniture de renseignements financiers qui soient représentatifs des activités de l'AOPPS, qui soient uniformes et fiables, et qui soient pertinents aux fins de l'évaluation éclairée des activités de l'AOPPS.

Stephen D'Arcy, CPA, CA
Directeur général des Finances

Donna Marafioti
Chef des opérations par intérim et
vice-présidente, Services corporatifs et Ressources humaines

George Pasut
Directeur général par intérim et
vice-président, Sciences et santé publique

Rapport des auditeurs indépendants

Aux membres de
l'**Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'**Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé [fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario]**, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2014, et les états des résultats et de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers
La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs
Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion
À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **l'Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé [fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario]** au 31 mars 2014, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Comptables agréés
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada
Le 24 juin 2014

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé
(fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario)

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(en milliers de dollars)

Au 31 mars

	2014 $	2013 $
ACTIF		
À court terme		
Trésorerie	**29 906**	26 554
Débiteurs *(note 3)*	**4 262**	8 338
Charges payées d'avance	**2 194**	1 668
Total de l'actif à court terme	**36 362**	36 560
Trésorerie soumise à restrictions *(note 4)*	**9 079**	9 377
Débiteurs *(note 3)*	**–**	2 711
Immobilisations, montant net *(note 5)*	**23 899**	21 894
	69 340	70 542
PASSIF ET ACTIF NET		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer	**32 249**	33 528
Tranche à court terme des apports reportés *(note 7)*	**1 921**	960
Total du passif à court terme	**34 170**	34 488
Apports reportés au titre des immobilisations *(note 6)*	**25 961**	26 510
Apports reportés *(note 7)*	**2 426**	2 214
Passif au titre des prestations constituées *(note 8)*	**5 224**	5 554
Autres passifs	**1 559**	1 776
Total du passif	**69 340**	70 542
Engagements et éventualités *(note 11)*		
Actif net	**–**	**–**
	69 340	70 542

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,

Dr Terrence Sullivan
(président)

Pierre Richard
(vice-président)

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé
(fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario)

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars

	2014 $	2013 $
PRODUITS		
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée		
Activités de base	**140 849**	135 774
Centres de ressources en promotion de la santé	**3 573**	3 586
Amortissement des apports reportés au titre des immobilisations *(note 6)*	**5 135**	5 882
Autres subventions	**1 563**	1 026
Recouvrements divers	**1 625**	1 695
	152 745	147 963
CHARGES *(note 8)*		
Programme des laboratoires de santé publique	**95 704**	93 403
Programmes de sciences et de santé publique	**39 919**	37 142
Frais d'administration *(note 9)*	**11 987**	11 536
Amortissement des immobilisations *(note 5)*	**5 135**	5 882
	152 745	147 963
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	**–**	–
Actif net au début de l'exercice	**–**	–
Actif net à la fin de l'exercice	**–**	–

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé
(fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario)

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars

	2014 $	2013 $
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	–	–
Ajout (déduction) des éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des apports reportés au titre des immobilisations	**(5 135)**	(5 882)
Amortissement des immobilisations	**5 135**	5 882
Variations des éléments d'exploitation hors trésorerie		
Augmentation des débiteurs *(note 10)*	**(1 206)**	(62)
Augmentation des charges payées d'avance	**(526)**	(56)
Diminution de la trésorerie soumise à restrictions	**298**	351
Augmentation des apports reportés	**1 173**	97
(Diminution) augmentation des autres passifs	**(217)**	40
Augmentation (diminution) des créditeurs et charges à payer *(note 10)*	**336**	(7 134)
Variation nette du passif au titre des prestations constituées	**(330)**	(98)
Flux de trésorerie de fonctionnement	**(472)**	(6 862)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations *(note 10)*	**(8 754)**	(1 313)
Flux de trésorerie d'investissement en immobilisations	**(8 754)**	(1 313)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Apports aux fins de l'acquisition d'immobilisations *(note 10)*	**12 578**	2 742
Flux de trésorerie de financement	**12 578**	2 742
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de l'exercice	**3 352**	(5 433)
Trésorerie au début de l'exercice	**26 554**	31 987
Trésorerie à la fin de l'exercice	**29 906**	26 554

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé
(fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

(en milliers de dollars)

31 mars 2014

1. DESCRIPTION DE L'ORGANISME

L'Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé [«AOPPS»] [fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario] a été constituée en personne morale sans capital-actions en vertu de la *Loi de 2007 sur l'Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé*. L'AOPPS a pour mission d'accroître la protection et la promotion de la santé de la population ontarienne, de contribuer aux efforts déployés en vue de réduire les injustices en matière de santé, de fournir des conseils et un soutien scientifiques et techniques aux personnes de divers secteurs qui travaillent à protéger et à améliorer la santé de la population ontarienne, ainsi que d'exercer et d'appuyer des activités comme l'évaluation de l'état de santé de la population, ainsi que la recherche, la surveillance, les études épidémiologiques, la planification et l'évaluation en matière de santé publique.

En vertu de la *Loi de 2007 sur l'Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé*, l'AOPPS est principalement financée par la province d'Ontario.

En tant qu'organisme de la Couronne, l'AOPPS est exempte de l'impôt sur les bénéfices.

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les présents états financiers ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public, telles qu'elles ont été établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public [«CCSP»] des Comptables professionnels agréés du Canada [«CPA Canada»]. L'AOPPS a choisi de suivre les chapitres 4200 à 4270 du *Manuel de comptabilité pour le secteur public de CPA Canada*.

Constatation des produits

Les apports sont constatés dans les comptes lorsqu'ils sont reçus ou qu'ils sont à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont comptabilisés initialement dans les comptes. Les apports grevés d'une affectation d'origine externe sont constatés à titre d'apports reportés ou d'apports reportés au titre des immobilisations à leur comptabilisation initiale dans les comptes et puis comme produits au cours de la période où sont engagées les charges connexes.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur marchande à la date de l'apport. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative comme suit :

Installations techniques	de 5 à 30 ans
Autre équipement	de 5 à 10 ans
Mobilier	de 5 à 20 ans
Améliorations locatives	sur la durée du bail

Stocks et autres fournitures détenues aux fins d'utilisation

Les stocks et autres fournitures détenues aux fins d'utilisation sont passés en charges au moment de l'acquisition.

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé
(fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

(en milliers de dollars)

31 mars 2014

Avantages sociaux futurs

Les cotisations aux régimes de retraite interentreprises à prestations déterminées sont passées en charges selon la comptabilisation d'exercice.

Les avantages sociaux futurs complémentaires sont des prestations autres que de retraite qui sont offertes à certains employés et qui sont constituées à mesure que ceux-ci rendent les services nécessaires pour obtenir ces avantages futurs. Le coût de ces avantages sociaux futurs est établi par calcul actuariel au moyen de la méthode de répartition des prestations au prorata des services et des meilleures estimations de la direction quant aux augmentations salariales prévues et à l'âge de retraite des employés. Les gains et les pertes actuariels nets liés aux avantages sociaux futurs sont amortis sur la durée résiduelle moyenne d'activité des employés actifs. Les passifs au titre des avantages sociaux futurs sont actualisés en fonction du coût financier moyen à l'égard des nouveaux titres de créance de la province d'Ontario émis, dont les échéances correspondent à la durée du passif.

Ventilation des charges

Les coûts de chaque fonction comprennent les coûts relatifs au personnel et les autres charges directement liées à la fonction. Les charges de fonctionnement général et les autres coûts ne sont pas ventilés.

Apports sous forme de biens et de services

Les apports sous forme de biens et de services ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Instruments financiers

Les instruments financiers, y compris les débiteurs et les créditeurs, sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, puis évalués au coût, déduction faite des provisions pour dépréciation.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants constatés des actifs et des passifs, sur la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants constatés des produits et des charges au cours de la période considérée. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé
(fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

(en milliers de dollars)

31 mars 2014

3. DÉBITEURS

Les débiteurs se composent de ce qui suit :

	2014 $	2013 $
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée	**1 498**	9 491
Taxe de vente harmonisée	**1 533**	813
Divers	**1 231**	745
	4 262	11 049
Moins le montant comptabilisé à titre de débiteurs à long terme *(note 6)*	**–**	2 711
	4 262	8 338

Il n'existe aucun montant important qui est en souffrance ou qui a été déprécié.

4. TRÉSORERIE SOUMISE À RESTRICTIONS

[a] La trésorerie soumise à restrictions se compose de ce qui suit :

	2014 $	2013 $
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée *(notes 4[b] and 8[b])*	**8 820**	9,037
Centre Sheela Basrur *(note 7[a])*	**259**	340
	9 079	9 377

La trésorerie soumise à restrictions du ministère de la Santé et des Soins de longue durée représente le financement reçu à l'égard du passif pris en charge par l'AOPPS relativement aux crédits aux fins des indemnités de départ *(note 8[b])* et aux autres crédits (principalement les indemnités de vacances à payer) liés aux employés mutés à l'AOPPS (laboratoires de santé publique de l'Ontario en 2008 et architecture de santé publique en 2011) et les sommes non dépensées relativement à des projets d'investissement. Les fonds associés aux crédits aux fins des indemnités de départ et aux autres crédits sont réduits lorsque les employés mutés quittent leur emploi auprès de l'AOPPS.

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé
(fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

(en milliers de dollars)

31 mars 2014

4. TRÉSORERIE SOUMISE À RESTRICTIONS (suite)

[b] La continuité de la trésorerie soumise à restrictions du ministère de la Santé et des Soins de longue durée est comme suit :

	2014			
	Crédits aux fins des indemnités de départ	**Autres crédits**	**Projets d'investissement**	**Total**
	$	**$**	**$**	**$**
	(note 7[b])		*(note 6)*	
Trésorerie soumise à restrictions au début de l'exercice	**5 632**	**1 500**	**1 905**	**9 037**
Financement reçu	**–**	**–**	**11 452**	**11 452**
Intérêts gagnés	**64**	**17**	**71**	**152**
Réduction de la trésorerie soumise à restrictions *(note 8[b])*	**(435)**	**(20)**	**(11 366)**	**(11,821)**
Trésorerie soumise à restrictions à la fin de l'exercice	**5 261**	**1 497**	**2 062**	**8 820**

	2013			
	Crédits aux fins des indemnités de départ	**Autres crédits**	**Projets d'investissement**	**Total**
	$	**$**	**$**	**$**
Trésorerie soumise à restrictions au début de l'exercice	5 999	1 516	1 882	9 397
Intérêts gagnés	74	19	23	116
Réduction de la trésorerie soumise à restrictions *(note 8[b])*	(441)	(35)	–	(476)
Trésorerie soumise à restrictions à la fin de l'exercice	5 632	1 500	1 905	9 037

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé
(fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

(en milliers de dollars)

31 mars 2014

5. IMMOBILISATIONS

Les immobilisations se composent de ce qui suit :

	2014		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	$	$	$
Installations techniques	369	192	177
Autre équipement	26 250	20 523	5 727
Mobilier	2 072	1 869	203
Améliorations locatives	7 641	3 459	4 182
Immobilisations en cours	13 610	–	13 610
	49 942	26 043	23 899

	2013		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	$	$	$
Installations techniques	369	155	214
Autre équipement	25 706	16 448	9 258
Mobilier	2 072	1 565	507
Améliorations locatives	7 130	2 740	4 390
Immobilisations en cours	7 525	–	7 525
	42 802	20 908	21 894

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé
(fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

(en milliers de dollars)

31 mars 2014

6. APPORTS REPORTÉS AU TITRE DES IMMOBILISATIONS

Les apports reportés au titre des immobilisations représentent le montant non amorti des apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations. L'amortissement des apports reportés au titre des immobilisations est comptabilisé à titre de produits dans l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net. La continuité du solde des apports reportés au titre des immobilisations se compose de ce qui suit :

	2014 $	2013 $
Apports reportés au titre des immobilisations au début de l'exercice	**26 510**	20 159
Apports aux fins de l'acquisition d'immobilisations	**4 515**	12 210
Intérêts gagnés sur les apports non affectés	**71**	23
Amortissement des apports reportés au titre des immobilisations	**(5 135)**	(5 882)
Apports reportés au titre des immobilisations à la fin de l'exercice	**25 961**	26 510
Apports reportés au titre des immobilisations non affectés s (notes 3 and 4[b])	**(2 062)**	(4 616)
Apports reportés au titre des immobilisations affectés aux immobilisations	**23 899**	21 894

La trésorerie soumise à restrictions comprend un montant de 2 062 $ relatif aux apports reportés au titre des immobilisations non affectés (trésorerie soumise à restrictions de 1 905 $ et débiteurs à long terme de 2 711 $ en 2013) *(note 4[b])*

7. APPORTS REPORTÉS

[a] Les apports reportés sont composés de subventions grevées d'affectations d'origine externe non dépensées aux fins suivantes :

	2014 $	2013 $
Crédits aux fins des indemnités de départ	**1 004**	1 115
Centre Sheela Basrur *(note 4[a])*	**259**	340
Divers	**3 084**	1 719
	4 347	3 174
Moins la tranche à court terme	**1 921**	960
	2 426	2 214

[b] Les apports reportés liés aux crédits aux fins des indemnités de départ représentent l'écart entre la trésorerie soumise à restrictions qui est détenue au titre des crédits aux fins des indemnités de départ et la tranche du passif au titre des prestations constituées se rapportant au service antérieur à la mutation des employés des laboratoires de l'AOPPS *(note 8[b])*.

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé
(fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

(en milliers de dollars)

31 mars 2014

[c] Les apports reportés du Centre Sheela Basrur (le «Centre») représentent les fonds non dépensés détenus par l'AOPPS qui sont affectés aux programmes de sensibilisation du Centre. En plus de ces fonds, la Toronto Community Foundation détient 250 $ (220 $ en 2013) au profit du Centre et de ses programmes.

Nommé en l'honneur de la regrettée Dre Sheela Basrur, ancienne médecin hygiéniste en chef de la province d'Ontario, le Centre a été créé pour devenir un important fournisseur en matière d'éducation et de formation en santé publique.

8. RÉGIME D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

[a] Régime de retraite interentreprises

Certains employés de l'AOPPS participent au régime de retraite du Syndicat des employés et employées de la fonction publique de l'Ontario («SEFPO»), au Healthcare of Ontario Pension Plan («HOOPP») ou au régime de retraite des fonctionnaires de l'Ontario, qui sont des régimes de retraite interentreprises à prestations déterminées. Ces régimes de retraite sont comptabilisés à titre de régimes de retraite à cotisations déterminées. Au cours de l'exercice, les cotisations de l'AOPPS au régime de retraite du SEFPO, au HOOPP et au régime de retraite des fonctionnaires de l'Ontario se sont établies à respectivement 2 474 $ (2 304 $ en 2013), 2 775 $ (2 394 $ en 2013) et 545 $ (591 $ en 2013), et sont incluses dans les charges à l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net.

[b] Crédits aux fins des indemnités de départ

L'AOPPS a pris en charge le régime d'avantages complémentaires de retraite à prestations déterminées offert aux employés par le gouvernement de l'Ontario dans le cadre de la mutation des employés des laboratoires de santé publique de l'Ontario (en 2008) et de l'architecture de santé publique (en 2011). Dans le cadre de ce régime, certains employés peuvent toucher un paiement forfaitaire versé à la retraite lié aux années de service. La dernière évaluation actuarielle du régime d'avantages complémentaires de retraite à prestations déterminées a été effectuée au 31 mars 2012. L'AOPPS évalue son obligation au titre des prestations constituées aux fins comptables chaque année au 31 mars en se fondant sur une extrapolation établie en fonction de la dernière évaluation actuarielle.

Autres renseignements sur les régimes :

	2014 $	2013 $
Obligation au titre des prestations constituées	**5 672**	6 242
Actif des régimes	**—**	—
Déficit des régimes	**5 672**	6 242
Pertes actuarielles non amorties	**(448)**	(688)
Passif au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	**5 224**	5 554

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé
(fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

(en milliers de dollars)

31 mars 2014

8. RÉGIME D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

La continuité du passif au titre des prestations constituées aux 31 mars se compose de ce qui suit :

	2014 $	2013 $
Passif au titre des prestations constituées au début de l'exercice	**5 554**	5 652
Charge de l'exercice	**105**	343
Apports pour couvrir les prestations versées *(note 4[b])*	**(435)**	(441)
Passif au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	**5 224**	5 554

Les principales hypothèses actuarielles adoptées dans le cadre de l'évaluation des obligations au titre des prestations constituées et des charges connexes de l'AOPPS sont comme suit :

	2014 %	2013 %
Obligation au titre des prestations constituées		
Taux d'actualisation	**3,25**	3,00
Taux de croissance de la rémunération	**3,25**	3,25
Taux d'inflation	**2,25**	2,25
Charges		
Taux d'actualisation	**3,00**	4,50
Taux de croissance de la rémunération	**3,25**	3,25
Taux d'inflation	**2,25**	2,25

9. RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

La directive à l'égard des personnes nommées par le gouvernement exige que la rémunération versée aux administrateurs soit divulguée. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2014, les administrateurs ont touché une rémunération de 17 $ (22 $ en 2013).

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé
(fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

(en milliers de dollars)

10. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation des créditeurs et des charges à payer découlant de l'acquisition d'immobilisations est rajustée pour tenir compte des immobilisations reçues mais non payées de 6 571 $ à la clôture de l'exercice (8 186 $ en 2013) et a été exclue de l'état des flux de trésorerie.

La variation des débiteurs se rapportant aux apports aux fins de l'acquisition d'immobilisations est rajustée pour tenir compte des apports à recevoir mais non reçus d'un montant de 1 498 $ à la clôture de l'exercice (9 491 $ en 2013) et a également été exclue de l'état des flux de trésorerie.

11. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

[a] Aux termes de l'entente sur le transfert des laboratoires, le ministère de la Santé et des Soins de longue durée est responsable de l'ensemble des obligations et des passifs au titre des laboratoires de santé publique contractés avant la date du transfert ou qui pourraient survenir par la suite, mais dont la cause existait avant la date du transfert, le 15 décembre 2008.

[b] L'AOPPS est membre du Healthcare Insurance Reciprocal of Canada (« HIROC »). Le HIROC regroupe les risques liés à l'assurance responsabilité de ses membres. Les membres du groupe paient des primes de dépôt annuelles qui sont établies par calcul actuariel et passées en charges au cours de l'exercice considéré. Ces primes peuvent faire l'objet de cotisations ultérieures pour les écarts entre résultats et prévisions du groupe pour les années antérieures au cours desquelles l'AOPPS était membre du groupe. Au 31 mars 2014, aucune cotisation n'avait été reçue.

[c] Les obligations au titre des paiements annuels minimaux futurs de l'AOPPS envers Infrastructure Ontario sont comme suit :

	$
2015	17 956
2016	15 118
2017	13 453
2018	13 449
2019	13 227
Par la suite	261 770

12. ÉTATS FINANCIERS COMPARATIFS

Les états financiers comparatifs ont été retraités par rapport aux états présentés antérieurement afin de les rendre conformes à la présentation des états financiers de 2014.

Santé publique Ontario
Partenaires pour la sante

Ontario
Agency for Health Protection and Promotion
Agence de protection et de promotion de la santé
Pour obtenir plus de renseignements, visitez
santepubliqueontario.ca